

« TOUTES LES VALEURS DE CETTE SOCIÉTÉ
SONT DES PRISONS DE HAUTE SÉCURITÉ »



A propos de la dernière réforme du code pénitentiaire
et de la lutte contre les prisons de type C en Grèce

- Quelques chiffres.....p.3
- Carte des prisons grecques.....p.4
- Introduction.....p.5
- Quelques slogansp.13
- Contre les prisons de haute sécurité.....p.14
- Intervention dans la prison de Korydallos.....p.18
- Jusqu'à la destruction de la dernière prison.....p.20
- Contre les prisons de type C.....p.22
- Communiqué des prisonniers de la taule de Koridallos.....p.25
- Première déclaration des détenus de type C.....p.26
- Deuxième déclaration des détenus de type C.....p.28
- Refus de remonter en cellule au bouclage à Korydallos.....p.29
- Troisième déclaration des détenus de type C.....p.30
- Grèves de la faim dans les prisons grecques.....p.31
- Déclaration de début de grève de la faim du DAK.....p.34
- Manif solidaire à Athènes.....p.39
- Déclaration du DAK.....p.40
- Les membres de la CCF mettent fin à leur grève de la faim.....p.43
- Appel international du DAK.....p.44
- Chronologie non exhaustive de luttes entre les murs.....p.47
- Chronologie récente à l'extérieur.....p.57
- Annexe : Pour en finir avec le Prisonnier Politique.....p.63



« Des couteaux pour les matons »



*La prison de Malandrino
le 23 avril 2007, ravagée
par les mutins suite au
tabassage de l'anarchiste
Giannis Dimitrakis*

QUELQUES CHIFFRES :

AU 1ER JUILLET 2014 : IL Y A UN TOTAL DE 9886 PLACES EN PRISON POUR 12 638 PRISONNIERS, DONT ENVIRON 1/3 EST TOMBÉ POUR DES AFFAIRES DE STUP', ET 1014 PRISONNIERS CONDAMNÉS A PERPÉTUITÉ.

POUR ENVIRON 13 000 PERSONNES DÉTENUES DANS 34 PRISONS DU PAYS, IL N'Y A QUE 1 800 EMPLOYÉS, A AVOUÉ RÉCEMMENT LE MINISTRE DE LA JUSTICE.

IL Y A DIX MILLIONS D'HABITANTS EN GRÈCE.

A KORIDALLOS, PLUS GRAND COMPLEXE CARCÉRAL DU PAYS, IL Y A UN MATON POUR 400 PRISONNIERS, ET 2055 PRISONNIERS POUR 800 PLACES.

A L'HOPITAL DE LA MEME PRISON, IL N'Y A QUE 60 LITS POUR 200 PATIENTS.

FORCÉMENT, LA GRÈCE A ÉTÉ PLUSIEURS FOIS ÉPINGLÉE PAR LES ORGANISMES INTERNATIONAUX SUR LES CONDITIONS DE DÉTENTION MISÉRABLES DANS LES TAULES QUI SE SONT ENCORE AGGRAVÉES AVEC LES COUPES BUDGÉTAIRES ENREGISTRÉES DEPUIS LE DÉBUT DE LA CRISE. COMME SI CELA ALLAIT CHANGER QUELQUE CHOSE.



INTRODUCTION

**TOUTES LES VALEURS DE CETTE SOCIÉTÉ
SONT DES PRISONS DE HAUTE SÉCURITÉ**

*A PROPOS DE LA DERNIÈRE RÉFORME DU CODE PÉNITENTIAIRE
ET DE LA LUTTE CONTRE LES PRISONS DE TYPE C EN GRÈCE*

**TOUTES LES VALEURS DE CETTE SOCIÉTÉ
SONT DES PRISONS DE HAUTE SÉCURITÉ**

À PROPOS DE LA DERNIÈRE RÉFORME DU CODE PÉNITENTIAIRE
ET DE LA LUTTE CONTRE LES PRISONS DE TYPE C EN GRÈCE



Banderoles à Florina :

“4400 prisonniers en grève de la faim pour protester contre les prisons de haute-sécurité”
“Ni prisonniers communs ni prisonniers politiques, explosifs et feu pour toutes les prisons (A)”

En 2013, l'évasion massive de onze détenus de la prison de Trikala¹, vantée pour ses qualités sécuritaires, lance le débat sur la sécurité en prison chez les politiciens grecs et leurs médias. C'est la première fois que vient sur le tapis la question des prisons de type C, nouveau régime sur le modèle de la Haute Sécurité et des modules d'isolement disciplinaires, sorte de QHS ou FIES à la mode grecque. Trikala étant déjà considérée comme une prison de Haute Sécurité, il fallait pour l'État grec, monter encore les enchères de la surenchère carcérale. Depuis l'évasion de Trikala, le sujet revenait sans cesse sur la table, par exemple, à chaque fois qu'il était question de nouvelles affaires d'évasions ou d'armes lourdes en taule.

C'est en janvier 2014 que la proposition est relancée, avec l'évasion de Christodoulos Xiros, ex-membre de l'organisation du 17 novembre² qui avait dénoncé ses camarades lors de son arrestation en 2002. Puis en mars 2014, lorsque le prisonnier longue peine Ilias Karelli fut retrouvé mort au mitard de la prison de Nigrita après avoir été tabassé au cours de son transfert, quelques jours après avoir tué un maton tortionnaire à la prison de Malandrino. Sa mort provoquera un des plus grand mouvement de prisonniers depuis ceux de 2008, pile au moment où l'État recommençait à parler des prisons de type C. En réponse à ce meurtre d'Etat, les prisonniers des ailes B et C de la prison de Larissa et ceux des ailes A, B et C de la prison de Patras ont fait la grève des plateaux et ont refusé de rentrer dans leurs cellules à de nombreuses reprises. Il y eut également des épisodes similaires dans les prisons de Malandrino, Chania, Korydallos ou Kerkyras, mais aussi à la prison de Domokos où seront construits un peu plus tard les premiers modules de type C.

1 A ce propos, on pourra lire l'article *Évasion massive à Trikala et situation actuelle dans plusieurs prisons grecques*, publié le vendredi 29 mars 2013 sur *Non-Fides.fr*.

2 Groupe de lutte armée anti-impérialiste et communiste né peu après la chute de la junte.

À l'extérieur aussi, la lutte s'étendra par divers moyens : de grandes manifestations devant les prisons et les tribunaux (avec l'apparition du nouveau slogan : « *Malandrino était un bon début, que soit coupé le larynx de chaque maton* »), mais aussi dans les quartiers, de nombreuses attaques d'intensité diverses (par exemple, l'explosion d'une grenade contre la voiture de la directrice de la taule sur le parking de Korydallos), banderoles, distribution de tracts avec des sound-system dans toute la Grèce. Afin de ramener la paix sociale, l'État arrêtera temporairement de parler des prisons de type C le temps de calmer un peu les esprits, et il mettra en examen 13 matons ou flics, en placera certains en détention avant de les relâcher. Il ne s'agissait bien sûr que de mettre un peu d'eau sur le feu, au lieu de continuer à souffler sur les braises brûlantes de cette lutte diffuse et bien déterminée.

Mais, en juillet 2014, le ministre de la justice Athanassios pond enfin sa nouvelle loi qui réforme le code pénitentiaire, et qui crée trois catégories différentes de prisons et de prisonniers :

- Type A : Prisonniers pour dettes, balances, prisonniers qui collaborent ou qui font preuve de « bonne conduite », petites peines (moins de cinq ans). Ils ont toutes les « faveurs » de la pénitentiaire, comme les permissions, plus de promenades et de parloirs et moins de mesures disciplinaires.
- Type B : Les prisonniers de droits communs. Rien ne va changer pour eux, le régime de détention reste à peu près le même (prétendument).
- Type C : Les condamnés sous l'article 187 et 187a³. Ce sont les prisonniers considérés comme dangereux.

Un prisonnier classé C sera soumis à ce régime pendant une durée minimum de quatre ans, après quoi il est possible d'être reclassé sur avis des procureurs

3 L'article 187 concerne les organisations criminelles, divisées en deux catégories : organisations criminelles simples, et sous l'alinéa A, « *association de malfaiteurs en lien avec une entreprise terroriste* ». En gros tout ce qui est de nature à déstabiliser l'État. Pour citer plus précisément le code pénal grec : « *la mise en pratique d'infractions définies de manière à, ou par extension, ou sous des conditions où il est possible d'offenser gravement une nation ou un organisme international et avec pour but d'intimider gravement une population, contraindre illégalement une autorité publique ou un organisme international d'exécuter tout acte ou de s'en abstenir, d'endommager gravement ou de détruire les politiques constitutionnelles fondamentales ou les structures économiques d'une nation ou d'un organisme international* ».

de la pénitentiaire. En Grèce, chaque prison a son procureur attitré, qui répond de ses décisions à l'administration pénitentiaire et au ministère de la justice. Poste sans réel équivalent en France. Ce sont les procureurs des prisons qui décident du placement en catégorie C d'un détenu.

Les prisons prévues pour accueillir les détenus de type C sont logiquement beaucoup plus strictes que les autres. elles sont dotées d'un système de surveillance panoptique, les permissions y sont interdites, le courrier et les livres sont légalement censurés, il y a moins de parloirs, et ils ne sont permis qu'avec la famille proche ou l'avocat. Les contacts téléphoniques sont également restreints. Avec cette nouvelle loi, ils ont aussi prévu des parloirs conjugaux, mais ils n'ont pas été mis en place.

Les cellules sont individuelles, et, chose importante, le travail y est interdit. En Grèce, la législation pénitentiaire prévoit que la peine doit être effectuée aux 3/5 pour pouvoir demander une remise en liberté sous conditions. Par ailleurs, ce pourcentage prend en compte le fait qu'un jour de travail en prison est compté comme 2 ou 2,5 journées d'emprisonnement (selon le travail effectué). Néanmoins, la durée incompressible de la peine est de 1/3, temps qui doit être fait quoi qu'il arrive et même si l'on travaille. De plus, chaque prisonnier peut demander des permissions après avoir effectué ce premier tiers de sa peine. Par exemple, un détenu condamné à 9 ans doit obligatoirement faire 3 ans. S'il travaille les deux premières années, qui comptent donc comme quatre, il ne peut être libéré puisque qu'il n'a pas encore effectué un tiers de sa peine.

On peut donc noter que les conditions de libération conditionnelles en Grèce sont plus souples que dans la plupart des autres pays européens, ce qui a provoqué de nombreux débats nationaux. En témoigne également les fiascos de la cavale de l'anarchiste Kostas Sakkas et des révolutionnaires Nikos Maziotis et Panagiota Roupa après leur libération à l'expiration de la durée maximum de détention provisoire en Grèce (18 mois) alors que ceux-ci allaient être condamnés peu après à 50 années de prison ferme. La cavale de Christodoulos Xiros, profitant d'une permission, a également remis sur le tapis le dit «laxisme» de la justice, selon les partisans de la nouvelle loi qui comptent bien, en resserrant la vis, mettre un terme à tout cela.

Pour départager comme toujours le bon grain de l'ivraie, la nouvelle loi prévoit par contre une facilitation des remises de peine pour les balances et les collaborateurs de justice, et une nouvelle base de données ADN par dessus le marché.

Il s'agit clairement, avec cette nouvelle loi, d'enterrer vivant les prisonniers non repentants de l'action armée et du crime organisé.

L'annonce de la loi Athanassios avait, par conséquent, provoqué un nouveau mouvement en juin 2014. Près de 4500 prisonniers ont prit part à une grève de la faim massive, et de nombreuses familles se sont bougées à l'extérieur. Malgré tout, cette loi sera votée en catimini pendant les vacances d'été, en juillet 2014, malgré toutes les protestations et les mouvements. Une nouvelle unité de police carcérale a également été créée dans la foulée, qui rend des comptes à la fois à la justice et au ministère de l'intérieur. Ils ne font pas le boulot des matons mais s'occupent de la dite « sécurité extérieure » sur un périmètre spécifique à chaque prison, décidé par les autorités, et au-delà en cas de transferts dits « sensibles ».

La première aile de haute sécurité prévue pour accueillir les classés C à été construite rapidement⁴, elle se situe dans la prison de Domokos. Aujourd'hui il y a deux ailes de haute sécurité dans cette taule. Mais cette prison n'est pas encore complètement prête pour l'enfermement de type C, il manque une infrastructure adéquate. Elles ont été construites dans la hâte en pleine période électorale pour satisfaire un électorat avide de répression. Les premiers transferts de type C à Domokos ont été réalisés à Noël, dans la précipitation des élections : le 30 décembre 2014 [5], Nikos Maziotis, membre de Lutte Révolutionnaire, a été transféré depuis la prison de Diavata. Le 2 janvier 2015, Dimitris Koufontinas (membre de l'organisation 17 Novembre) et Kostas Gournas (Lutte Révolutionnaire), tous deux condamnés pour participation à une organisation armée, ont été transférés depuis la section spéciale de la prison pour femmes de Koridallos. La même matinée ont également été transférés depuis les prisons de Koridallos les anarchistes Giannis Naxakis et Grigoris Sarafoudis, condamnés pour braquage dans la commune de Pyrgetos (près de Larissa), ainsi que pour leur supposée participation à une organisation de lutte armée (Conspiration des Cellules de Feu). Depuis ces premiers transferts, d'autres ont eu lieu. Ils ne concernent que des prisonniers déjà condamnés.

4 Cf. *Domokos (Grèce) : la transition vers les prisons de type C s'accélère*, publié le dimanche 7 septembre 2014 par *Non-Fides.fr*.

Début février 2015, un mois seulement après les premiers transferts de type C, un mouvement éclate déjà, avec 100% de participation parmi les onze détenus de type C de l'aile E1 de la prison de Domokos, réclamant un médecin suite à la mort d'un prisonnier de Domokos (Meksas Alkibiadis, type B) : « *Ainsi, il n'y a pas de médecin dans la prison de Domokos, il n'y a pas d'infirmiers, il n'y a pas d'assistante sociale. Il peut donc ne pas y avoir de peine de mort dans la loi grecque, mais dans les prisons grecques cette sentence est infligée dans la pratique. Aujourd'hui à l'aube, à 4h, nous avons perdu un codétenu de plus, Meksas Alkibiadis, 52 ans, dans l'aile D2. Il demandait depuis 12h un médecin, ce médecin que nous n'avons jamais eu dans cette prison* »⁵. Tous refusent de rentrer en cellule et de prendre le plateau de la prison jusqu'à satisfaction de leur revendication quelques jours plus tard. Les détenus des Ailes A, B, C, D, E et ST de la prison de Korydallos refusent également de rentrer en cellule après le bouclage de midi en signe de solidarité avec les type C de Domokos. Il ne s'agit là que du premier sursaut à l'intérieur des prisons de type C, certainement le premier d'une longue liste.

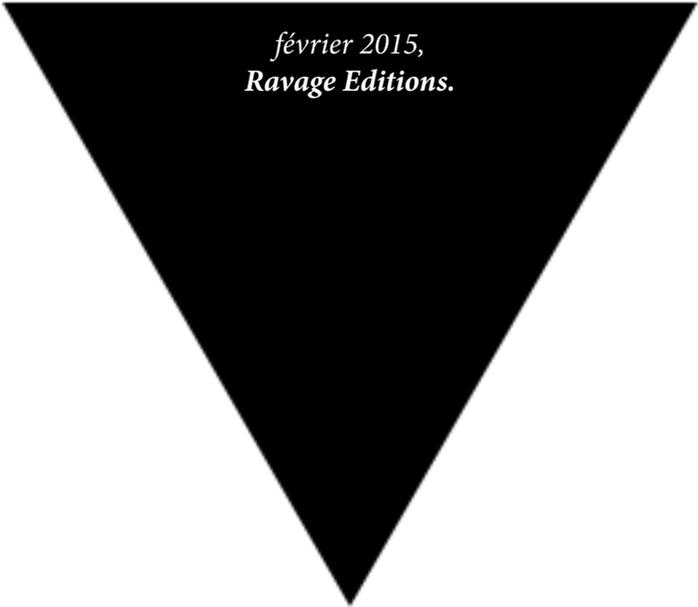
Avec cette loi, le gouvernement veut réduire les contacts entre les prisonniers de droit commun et ceux, environ une cinquantaine à l'heure actuelle dans toute la Grèce, issus des mouvements anarchistes et révolutionnaires. Depuis plusieurs années, les politiciens grecs dénoncent une « collaboration » accrue entre les anarchistes et les criminels, initialement non politisés, une situation qui rend de plus en plus difficile la gestion des prisons selon les autorités, augmentant les risques de contagion de la subversion. Il s'agit de séparer un peu plus encore les prisonniers dits « politiques », des droits communs. Mais cette catégorie des « prisonniers politiques » n'est-elle pas déjà, en elle-même, une séparation⁶ ? En 2013, de nombreux prisonniers anarchistes vont aller dans le sens du refus de ces séparations du pouvoir, avec la création du Réseau de Prisonniers en Lutte, dans une tentative de mettre en commun leurs forces et de s'organiser collectivement sur des perspectives anti-autoritaires et anti-carcérales. Il n'y a pas que des anarchistes qui y participent, et ce n'est pas une organisation, mais bien un réseau qui cherche à se développer dans toutes les prisons grecques, dans la seule perspective de les détruire et d'étendre les liens de solidarité entre prisonniers, et avec l'extérieur.

5 Extrait des *Premières déclarations des détenus de l'aile E1 de type C de la prison de Domokos*, publié le mercredi 4 février 2015 sur *Non-Fides.fr*.

6 A ce sujet, on pourra lire le texte *Pour en finir avec le Prisonnier Politique, Des Ruines n°1*, janvier 2015, p.20.

Si la nouvelle loi sur les prisons de type C est une nouvelle offensive dégueulasse de ce monde carcéral contre l'irréductible esprit de révolte qu'aucune loi ni répression ne pourra jamais étouffer, elle n'est pas plus que cela. Sur le modèle des Quartiers de Haute Sécurité en France ou du régime FIES en Espagne, elle n'est qu'une pierre ajoutée à l'édifice de la lutte des autorités contre les prisonniers de la guerre sociale. Tout particulièrement dans un contexte comme celui de la Grèce, où la lutte armée et la proposition de l'attaque diffuse, permanente et décentralisée, obtiennent l'appui d'un mouvement large et l'approbation tacite de plusieurs parties de la population. Il s'agit aussi pour l'État grec d'une partie de son offensive contre le mouvement révolutionnaire et la révolte diffuse qui l'agite depuis les débuts de leur « crise » et un certain mois de décembre 2008. Ce qui nous intéresse ici n'est donc pas l'énième loi scélérate du pouvoir, mais le souffle de rage qu'elle a provoqué, qu'elle provoque encore et qu'elle provoquera probablement jusqu'à la destruction de son idée même.

EN GRÈCE COMME PARTOUT, BRÛLONS TOUTES LES BASTILLES.



*février 2015,
Ravage Editions.*

**QUELQUES SLOGANS ENTENDUS
DANS LES RUES DE GRÈCE :**

«Ni droits communs ni politiques,
poudre noire et feu à toutes les prisons»

«La passion pour la liberté est plus
forte que toutes les cellules»

«Liberté pour tous ceux en cellule»

«Malandrino était un bon début, que
soit coupé le larynx de chaque maton»
(pour Ilia Kareli)

«Toutes les valeurs de cette société sont
des prisons de haute sécurité»



CONTRE LES PRISONS DE HAUTE SÉCURITÉ

« ...La dignité humaine est davantage meurtrie par l'existence de la prison que par celle du criminel ».

A. Panselinos.

Le personnel politique du capital national et étranger a déposé un projet de loi pour la création de prisons de haute sécurité depuis quelques mois. Il y a longtemps que le terrain a été préparée par l'hystérie de la terreur organisée. Son moteur, la propagande médiatique, présente comme un grave danger pour la société que des personnes en lutte aient choisi la liberté «dans l'illégalité». Les joutes verbales des ministres concernés quant aux remises en liberté d'anarchistes facilitent la diffusion de la peur et de l'insécurité. Dans le régime de l'état d'urgence, les prisons de haute sécurité sont mises en avant comme la solution appropriée. Le projet de loi prévoit la création de prisons et d'ailes pour une répression graduée et la distinction des prisonniers en trois catégories. Les détenus pour dettes inclus dans le «crime en col blanc» seront détenus dans les ailes les «plus calmes», celles de type A. La majorité des prisonniers s'amassera dans les ailes de type B, là où les conditions misérables déjà existantes de surpopulation et de malnutrition, d'absence d'eau et de chauffage, de soins médicaux insignifiants seront dans le fond maintenues. Une catégorie de prisonniers aux «accusations spéciales et représentants un danger» sera créée en parallèle, ces derniers étant prévus pour les prisons de type C.

Les personnes en lutte et les détenus insoumis se trouvent au cœur de cette manœuvre. L'éventail des détenus jugés dangereux commence avec les anarchistes ou les communistes emprisonnés pour leur activité politique, s'ouvre aux prisonniers rebelles et termine avec les accusés de soi-disant crime organisé. Seront punis en tant que prisonniers insoumis – selon la définition de chaque procureur ou directeur de prison – tous ceux qui participent à des mouvements et des révoltes, tous ceux qui ne se soumettent pas ou font face aux ordres des gardes, tous ceux qui de par leur attitude en général n'acceptent pas la réalité mortifiée et inhumaine de l'enfermement et ses conditions.

C'est ainsi qu'ils procèdent à une restructuration complète du système pénitentiaire dans la logique du contrôle total, de la surveillance constante ainsi que de l'exacerbation de la répression, de l'autoritarisme, de l'isolement et de l'individualisation dans le cadre de l'expansion du totalitarisme contemporain et au niveau de l'enfermement. Dans le même temps, cela sert d'exemple pour tous les pans de la société hors et entre les murs en lutte en montrant le prix à payer pour la résistance contre le régime. Dans un régime permanent d'état d'urgence, les prisonniers des prisons et ailes de type C vivront une prison dans la prison, avec pour caractéristiques principales la privation sensorielle et l'isolement par rapport aux proches et surtout à leur entourage social. Le but final est leur extermination politique, intellectuelle et biologique. Pour ce faire, le régime crée un environnement asphyxiant où sont prévus : privation complète de permissions et d'acquis (par exemple le travail qui diminue le temps de la peine), durcissement des conditions de remise en liberté (10 ans minimum à tirer dans les prisons de type C) et création de conditions de contrôle panoptique (avec des caméras à chaque angle de la prison). L'arbitraire s'institutionnalise avec un règlement intérieur qui confère des pouvoirs spéciaux aux magistrats et aux officiers de police à la retraite, lesquels pourront désormais devenir directeurs de prison ainsi que diminuer à leur guise le temps de promenade, les parloirs avec les proches, les conversations téléphoniques et la possible censure des matériaux écrits. L'attribution de la garde extérieure et jusqu'à un certain point interne à des corps spéciaux de la police aux tâches et règlements secrets s'accompagne de l'usage flexible d'armes à feu hors comme entre les murs, avec tout ce que cela implique.

Le fouet de la punition et du transfert dans des ailes de type C alterne dans le même temps avec la carotte de la gratification du mouchardage (qui va jusqu'à la remise en liberté) et de la personnalisation. Des chasseurs de têtes se créent au sein de la culture du climat de méfiance mutuelle avec pour but premier la dislocation des organisations politiques armées ainsi que pour d'empêcher l'osmose

des luttes entre les prisonniers rebelles et les autres détenus.

Le plan de restructuration des prisons n'est pas un événement isolé ni une quelconque invention «d'avant-garde» de l'État grec. Il reproduit ou intègre d'une part des législations correspondantes (lois antiterroristes, prison de haute sécurité, régime de détention spécial, corps spéciaux policiers-militaires) qui ont cours dans d'autres pays européens ou constituent des accords obligatoires dans le cadre de l'UE, satisfaisant à la fois les injonctions européennes et des partenaires transatlantiques et leurs administrations. D'autre part, il est soutenu par la base matérielle de la restructuration générale du capital et des liens sociaux en constituant une pièce de plus dans la mosaïque que forme le régime contemporain d'état d'urgence. La répression dans des conditions de crise systémique profonde se reconvertit dans la décision étatique centrale de gestion des affaires sociales et de re-régularisation des liens sociaux sur la base des dogmes Loi et Ordre. La répression (et la punition) se ramène au pilier fondamental de la cohérence du régime et a un objectif double. De un, s'efforcer à discipliner le prolétariat et les parties en lutte de la société, gérer les populations indésirables (immigrés, chômeurs, pauvres, séropositifs, toxicomanes) et consolider le climat de peur. De deux, défendre les intérêts couverts de sang du capital et de la classe dirigeante. C'est dans ce contexte que le régime d'état d'urgence cible différents pans sociaux en tant qu'«ennemi intérieur» (grévistes, manifestants, lieux politiques et sociaux radicaux, combattants emprisonnés, communautés entières qui résistent au pillage de leur vie) et élargit constamment le champ de ses cibles. Non pas seulement les opposants armés du capitalisme, mais toute personne en lutte qui remet en question le monopole étatique de la violence ou simplement «fait usage de la force» (quoi que cela signifie...) est jugée «saboteur économique» empêchant la reprise de l'économie et fait face au talon de fer du délire capitaliste avec la gradation nécessaire des peines et la répression, bien entendu. La lutte polymorphe et continue des habitants de Chalkidiki contre la mine d'or, sous occupation policière, les poursuites sur la base de la loi antiterroriste et l'attaque idéologique coordonnée avec pour levier principal les médias de masse, en constituent désormais l'exemple caractéristique.

Le régime fabrique et diffuse des images de personnes «dangereuses», «infectieuses», «d'envahisseurs», de «perturbateurs», de «terroristes», les présente comme des ennemis de la normalité sociale, et surtout du développement, et offre la solution des conditions spéciales de détentions. Et celles promises pour les prisons de haute sécurité ne sont pas les premières. Des milliers d'immigrés les vivent depuis longtemps dans les centres de détention pour immigrés, dans les oubliettes des commissariats, dans le centre de transfert de Petrou Ralli. Pour

le régime totalitaire contemporain, leur existence suffit à les placer dans une condition d'exception permanente et peut désormais prolonger cette dernière de manière illimitée.

Avec des conditions spéciales de détention pour ceux entre les murs et des conditions spéciales de survie pour ceux en-dehors, les luttes dans et hors de la prison sont indissociablement liées. Les conquêtes des opprimés pour lesquelles des rivières de sang ont été versées (dans les domaines du travail, de la santé, de l'éducation, de l'environnement, etc.) sont confisquées de la même manière violente. Ils tentent ainsi dans les prisons de casser par des procédures sommaires des conquêtes gagnées par des luttes sur des années, des révoltes mais aussi des tortures, des avilissements et des poursuites pénitentiaires. Ceux emprisonnés pour leur action politique – qui ont livré et livrent bataille entre et hors les murs – et les prisonniers en lutte se trouvent au centre de l'attaque que lance le gouvernement avec cette loi, parce que justement ceux-là répondent avec leur discours et leurs pratiques aux pogroms violents du régime contre les opprimés. Parce qu'ils ont lutté et qu'ils luttent en tant que pan inséparable des résistances sociales pour le renversement total de la barbarie contemporaine. Le leg récent de la lutte qu'ont donné ceux enfermés à l'hôpital de la prison de Korydallos (même si c'est en principe pour d'autres raisons), les prisonniers ont déjà commencé les premiers mouvements dans la majorité des prisons contre ce projet de loi en question, rendant publics avec des textes leurs positionnements et leurs exigences, refusant de rentrer dans leurs cellules au bouclage de midi et passant au refus des plateaux. Notre attitude solidaire dans la lutte des prisonniers est un moment de la guerre sociale et de classe pour une société libre et sans classes.

**SOLIDARITÉ EN ACTES AVEC LES PRISONNIERS QUI AFFRONTENT LE
TOTALITARISME CONTEMPORAIN ENTRE LES MURS
LUTTE CONTINUE JUSQU'À LA DESTRUCTION DE LA DERNIÈRE PRISON
LA LIBERTÉ S'ÉPANOUIRA SUR LES DÉBRIS DES PRISONS**

*Assemblée ouverte d'anarchistes/antiautoritaires
contre les conditions spéciales de détention*

[Traduit du grec par Non Fides de Fylakes2014, 7 mai 2014.]

INTERVENTION DANS LA PRISON DE KORYDALLOS

Les prisonniers de l'aile A de la prison de Korydallos et les prisonnières de la prison des femmes de Korydallos ont refusé de remonter dans leurs cellules et sont restés une heure dehors de plus après la promenade de 11h à 12h en signe de deuil et de rage pour la mort du détenu Ilias Kareli.

Des slogans ont été peints dans l'aile A de la prison tandis que des slogans ont été gueulés, tels : «Le sang coule, il appelle à la vengeance». Dans la prison pour femmes, des slogans contre les flics, les prisons et les partisans d'Aube Dorée ont été criés : «Poudre noire et feu pour toutes les cellules», «Fascistes bâtards la pendaison approche», «Rage et conscience, refus et violence amènent le chaos et l'anarchie», «Les États sont les seuls terroristes, solidarité avec les résistants armés», «Feu explosion à tout ce bordel».





« FEU AUX CACHOTS - BOMBE AU TRIBUNAL »



« SI CE N'EST PAS MAINTENANT, ALORS QUAND ? »



« L'ÉTAT ASSASSINE LES DÉTENUS - ILIA KARELI »



« LE SANG COULE, IL APPELLE À LA VENGEANCE »

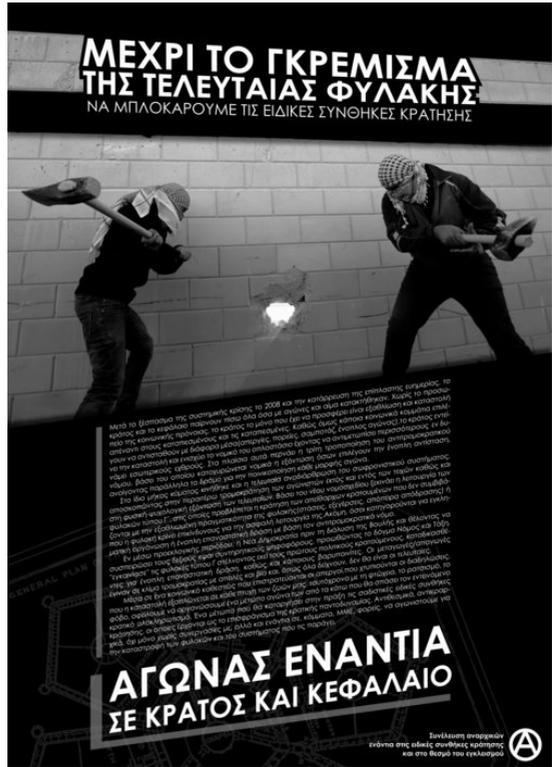
[Traduit du grec par Non Fides de Fylakes2014, 2 avril 2014.]

JUSQU'À LA DESTRUCTION DE LA DERNIÈRE PRISON, BLOQUONS LES CONDITIONS SPÉCIALES DE DÉTENTION

Après l'explosion de la crise du système en 2008 et l'effondrement de la prospérité factice, l'Etat et le capital reprennent tout ce qui a été conquis par les luttes et dans le sang. Sans le visage de l'aide sociale, l'Etat n'a rien d'autre à offrir que la pauvreté et la répression aux opprimé-e-s. Mais puisque quelques pans de la société choisissent de résister de plusieurs façons (grèves, manifestations, sabotage, lutte armée) et ayant à faire face à plus d'ennemis intérieurs en puissance, l'Etat intensifie la répression et renforce son arsenal législatif. Dans ce contexte, un troisième aménagement de la loi antiterroriste passe, pour légiférer l'extermination de tous ceux qui choisissent la résistance armée et ouvre parallèlement la voie à la criminalisation de toute forme de lutte.

La dernière restructuration du système pénitentiaire s'est déroulé sur la même longueur d'onde, ayant pour but de terroriser ultérieurement les personnes en lutte des deux cotés des murs ainsi que leur extermination physique et psychologique. Les prisons de type C commencent à fonctionner avec le nouveau projet de loi, il est prévu d'y détenir les prisonniers insoumis qui ne s'accommodent pas de la réalité misérable de la prison (mouvements, mutineries, tentatives d'évasion) ou ceux que la prison considère comme dangereux pour son fonctionnement en toute sécurité. Ainsi que tous ceux accusés d'organisation criminelle ou d'action révolutionnaire armée sur la base de la loi antiterroriste.

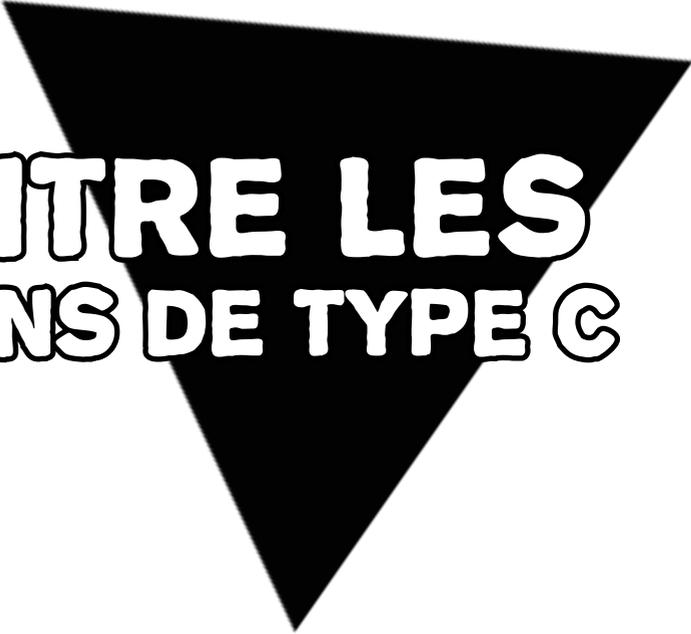
La Nouvelle Démocratie [équivalent de l'UMP], en pleine période pré-électorale, avant la dissolution du Parlement et voulant rassembler les voix de la droite conformiste, promouvant le dogme de la Loi et de l'Ordre, a «étrénné» les prisons de type C en y envoyant les premiers prisonniers politiques, des condamnés pour action révolutionnaire armée ainsi que quelques longues peines. Les transferts/enlèvements se sont déroulés dans un climat de terreur avec des menaces et l'usage de violences, et tout montre que ce ne seront pas les derniers.



Au sein d'un régime social qui enrôle les chômeurs, frappe les manifestations, où la répression s'abat sur toutes les facettes de nos vies, en plus de la pauvreté, du racisme, de la peur, nous devons nous organiser dans un front de lutte de ceux en-bas qui brisera le totalitarisme étatique qui s'intensifie. Un front qui abolira dans la pratique les conditions spéciales de détention sadiques qui sont le ciment de la toute-puissance de l'Etat. Anti-institutionnellement, anti-hiérarchiquement, pas en collaboration mais bien contre les partis, les médias, les organisations, luttons pour la destruction des prisons et du système qui les produit.

LUTTE CONTRE L'ETAT ET LE CAPITAL

[Affiche de l'Assemblée d'anarchistes contre les conditions spéciales de détention et l'institution de l'enfermement, Thessalonique, janvier 2015.
Traduite du grec par Non Fides d'Indymedia Athenes.]



CONTRE LES PRISONS DE TYPE C

La loi pour les prisons de type C a été votée en juillet 2014, institutionnalisant le totalitarisme contemporain et la titularisation de l'état d'urgence sur le terrain de l'enfermement.

L'hystérie organisée de la terreur a préparé le terrain depuis longtemps. Par le biais de la propagande médiatique, l'Etat construit des images de «dangereux», de «contaminés», d'«envahisseurs», de «perturbateurs» et de «terroristes», les montre comme des ennemis de la normalité sociale et de la croissance, promeut la diffusion de la peur et de l'insécurité et offre la solution des conditions spéciales de détention sous le régime de l'état d'urgence.

Déjà le ministère de la justice bourgeoise procède à une évacuation partielle de la prison de Domokos pour préparer le premier camp de concentration pour prisonniers politiques et rebelles.

Déjà et depuis le mois de mars 2014, avant que la loi ne soit votée, des militants turcs et kurdes vivent des conditions spéciales de détention, accusés sous l'article 187A. Dans le cadre des échanges inter-étatiques entre la Grèce et la Turquie et au nom de la croissance économique, l'esquisse d'une stratégie antiterroriste commune et la pénalisation des luttes et de la solidarité sont requises, la cible étant ceux qui résistent des deux côtés de la mer Égée.

Le projet de loi prévoit la création de trois types de prisons à la répression graduelle. Les prisonniers pour dettes seront détenus dans les ailes les plus tranquilles de type A. Le corps principal des prisonniers sera entassé dans les ailes de type B dans des conditions misérables tandis qu'il sera créé des prisons de type C pour les prisonniers de «catégorie spéciale et à dangerosité accrue».

Dans la mire du projet de loi se trouvent les anarchistes et les communistes enfermés pour leur action politique, les détenus rebelles qui résistent à la réalité inhumaine de l'enfermement ainsi que ceux accusés sous le dit crime organisé.

Les prisonniers dans les prisons de type C vivront dans une prison au sein de la prison : privation complète de permissions et de droits tel le travail qui réduit la durée de la peine, durcissement des conditions de remises en liberté et création de conditions de contrôle panoptique. L'arbitraire s'institutionnalise par le biais de pouvoirs accrus pour les directeurs de prison, tout détenu pouvant être transféré dans une prison de type C sur une simple décision de leur part, de l'attribution des prisons à des corps spéciaux de la police, tandis que l'utilisation d'armes à feu est assouplie.

Dans le même temps, des motivations sont données pour promouvoir le mouchardage qui vont jusqu'à la remise en liberté de tous ceux qui collaborent avec les autorités. Le but principal est de briser les organisation politiques armées et d'entraver l'osmose des luttes entre les prisonniers en lutte et les autres détenus.

Les déclarations de Dendias, ex ministre de l'ordre public (anciennement ministre de la protection du citoyen), lequel a triomphalement annoncé par avance «la fin du terrorisme en Grèce», ne laissent pas l'ombre d'un doute quant à ce que cible le projet de loi en question : tant l'instauration d'un contexte dissuasif pour la création de groupes armés que son fonctionnement à valeur d'exemple pour ceux hors des murs en montrant le prix à payer de la résistance contre le régime.

La restructuration des prisons n'est pas un geste isolé de l'État grec, c'est un acte pleinement aligné sur les injonctions de l'UE. Dans le cadre de la restructuration générale du capital et des relations sociales, elle est un segment de plus du régime d'état d'urgence contemporain. La répression dans des conditions de crise systémique profonde se traduit par la décision étatique centralisée de gérer les affaires sociales et de réformer les relations sociales sur la base du dogme «Loi et Ordre». La répression (et le châtement) s'appuie sur le pilier de base de la cohésion du régime avec un but double. D'une part, il continue de discipliner le prolétariat, ceux en lutte et la société, de gérer les masses «superflues» (immigrés, chômeurs, miséreux, malades du sida, toxicomanes) et d'affermir le climat de peur. De l'autre, il protège les intérêts sanglants du capital et de la classe au pouvoir.

CONTRE LES PRISONS DE TYPE C

Au sein de ce contexte, le régime d'état d'urgence prend pour cible différents pans de la société en tant qu'«ennemi intérieur», lesquels surmontent ou tendent à surmonter la légitimité bourgeoise au fil de mouvements (Skouries par exemple¹). Ce ne sont pas seulement les opposants armés au capitalisme mais toute personne en lutte qui remet en question le monopole étatique de la violence qui est désormais considérée «saboteur économique» et fait face au délire répressif.

Avec des conditions spéciales de détention pour ceux entre les murs et des conditions spéciales de survie pour ceux dehors, les luttes dans et en-dehors de la prison se mêlent inextricablement. Les mêmes méthodes violentes utilisées pour reprendre des conquêtes faites par les opprimés et pour lesquelles des luttes sanglantes ont été menées (dans les secteurs du travail, de la santé, de l'éducation, de l'environnement, etc.), sont maintenant mises en pratique de manière sommaire pour arracher les conquêtes gagnées en prison par de longues luttes, des mutineries mais aussi des tortures, des exécutions et des poursuites disciplinaires. Ceux emprisonnés pour leur action politique - ayant mené et menant des batailles dedans et hors les murs - et les prisonniers en lutte se trouvent au centre de cette attaque parce qu'ils répondent avec leurs mots et pratiques aux pogroms violents du régime contre les opprimés. Parce qu'ils ont lutté et qu'ils luttent pour le renversement total de la barbarie contemporaine.

La lutte contre les conditions spéciales de détention et les prisons de type C continue, avec son héritage récent de la grande grève de la faim de 4500 détenus dans les prisons grecques, ainsi que les refus de remonter de promenade, les refus de plateaux mais encore les actions de solidarité en Grèce et à l'étranger. Notre position solidaire envers les luttes des prisonniers est un moment de la guerre de classe et sociale pour une société libre et sans classes.

**LUTTE CONTINUE JUSQU'À LA DESTRUCTION DE LA DERNIÈRE PRISON
LA LIBERTÉ FLEURIRA SUR LES RUINES DES PRISONS
SOLIDARITÉ EN ACTES POUR LES PRISONNIERS QUI AFFRONTENT
ENTRE LES MURS LE TOTALITARISME CONTEMPORAIN**

*Assemblée ouverte d'anarchistes/antiautoritaires
contre les conditions spéciales de détention (eiskra@espiv.net)*

[Traduit du grec par Non Fides, 21 octobre 2014.]

1 Référence à la lutte des habitants des Skouries contre la mine d'or.

COMMUNIQUÉ DES PRISONNIERS DE LA TAULE DE KORIDALLOS

Le 16 janvier 2015, les flics de l'EKAM [l'anti-terrorisme ; NdT] et d'autres forces répressives ont envahi la taule ; ils ont mené des fouilles dans les cellules de certains de nos camarades d'enfermement. C'est la raison pour laquelle personne n'a eu droit à la promenade à midi et nous sommes tous restés enfermés toute la journée.

Il y a quelques jours, à l'heure du repas de la Saint Sylvestre, ordre a été donné de commencer les premiers transferts, ce qui a permis d'inaugurer la prison de Domokos, le Guantanamo grec (même si d'habitude les transferts n'ont pas lieu ce jour-là), pour jouer leur sale jeu électoral sur notre dos.

Samedi 3 janvier, suite à une descente et à des investigations de l'EKAM, nos camarades d'enfermement, membres de la Conspiration des Cellules de Feu, Christos Tsakalos et Gerasimos Tsakalos ont été kidnappés pendant la nuit et transférés en isolement dans le souterrain de la section féminine de Koridallos. Après tout cela, nous avons décidé de nous mobiliser et, comme première réaction, nous avons refusé de réintégrer nos cellules à midi pour y être enfermés, et ce jusqu'au samedi 24 janvier. Dans les jours qui suivront, si nécessaire nous allons durcir nos actions. Nous exigeons :

- 1) L'abolition des prisons de type C.
- 2) Le retour dans les prisons où ils étaient de tous ceux qui ont déjà été transférés dans la prison de type C de Domokos, ainsi que le retour de nos camarades d'enfermement Gerasimos Tsakalos et Christos Tsakalos de l'isolement de la section féminine de Koridallos.
- 3) Pendant cette mobilisation, nous n'accepterons pas d'autres transferts vers des prisons de type C. Nous considérerons tout acte de ce type comme une vengeance à l'encontre de notre lutte et réagirons en conséquence.

Quand est-ce que Koutsimichali, la directrice de la prison de Koridallos, et les procureurs Poimenidis et Marsioni arrêteront ces actes illégaux [sic] et criminels ? Est-ce qu'ils ignorent la torture subie par les prisonniers ou bien c'est cela qu'ils veulent ? Que chacun prenne ses responsabilités.

*Les prisonniers des ailes A, B, C, D, E de la prison de Koridallos
et de la section d'isolement de la prison féminine de Koridallos.*

[Traduit de l'anglais de 325 par Non Fides, 24 janvier 2015.]

PREMIÈRE DÉCLARATION DES DÉTENUS DE L'AILE E₁ DE TYPE C DE LA PRISON DE DOMOKOS

Nous, les prisonniers qui vivons et mourrons comme des bêtes dans ces prisons-entrepôts pour hommes, condamnons ceux qui ont créé ces prisons, le premier responsable étant l'ex-ministre [de la justice] Athanassios. Ces messieurs ont dépensé des sommes folles, en particulier pour la surveillance électronique et la garde extérieure par des forces de police spéciales sur-armées, mais ils ont ignoré nos vies et notre santé de manière criminelle. Ils se soucient comme d'une guigne de leurs propres lois, de leurs codes pénitentiaires et de leurs règlements internes qui prévoient pour les prisonniers l'assurance des soins médicaux et pharmaceutiques.

Ainsi, il n'y a pas de médecin dans la prison de Domokos, il n'y a pas d'infirmiers, il n'y a pas d'assistante sociale. Il peut donc ne pas y avoir de peine de mort dans la loi grecque, mais dans les prisons grecques cette sentence est infligée dans la pratique.

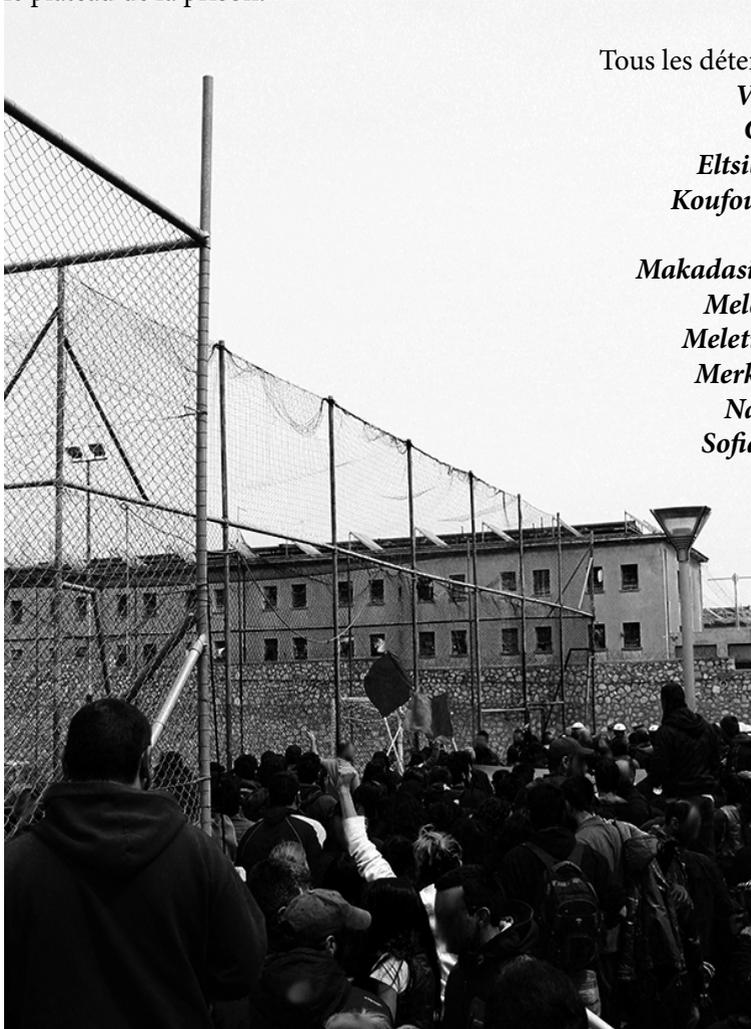
Aujourd'hui à l'aube, à 04h, nous avons perdu un co-détenu de plus, Meksas Alkibiadis, 52 ans, dans l'aile D2. Il demandait depuis 12h un médecin, ce médecin que nous n'avons jamais eu dans cette prison.

Pour cette mort qui aurait pu être évitée, nous tenons pour responsables, au-delà de la direction politique du ministère, le directeur [de la prison] Kostaras Th. et le procureur Theologitis pour son transfert qui n'a pas été fait en temps voulu à

l'hôpital. Cette mort vient s'ajouter à une longue liste de prisonniers décédés, le plus récent datant de deux mois, Galanis Manolis, à nouveau dans l'aile D2.

Nous demandons au ministre de la justice Nikos Paraskevopoulos de s'engager publiquement à ce qu'il y ait une couverture médicale 24h sur 24 dans la prison. Nous appelons de plus à visiter en personne les prisons pour se rendre compte de leurs lacunes tragiques et criminelles .

Jusque-là, nous déclarons que nous refusons de rentrer en cellule et de prendre le plateau de la prison.



Tous les détenus de l'aile E1 :

Varelas Vassilios

Gournas Kostas

Eltsibach Mohamed

Koufoudinas Dimitris

Maziotis Nikos

Makadasidis Alexandros

Meletis Alexandros

Meletis Constantinos

Merkouri Ramadan

Naksakis Giannis

Sofianidis Georgios

*[Traduit du grec par
Non Fides d'Eksegersi,
4 février 2015.]*

MANIFESTATION DEVANT LA PRISON DE KORYDALLOS, 5 AVRIL 2014.

DEUXIÈME DÉCLARATION DES DÉTENUS DE L'AILE E1 DE TYPE C DE LA PRISON DE DOMOKOS

Le ministre de la justice Nikos Paraskevopoulos a envoyé un document en réponse à notre texte d'aujourd'hui et au mouvement des prisonniers dans beaucoup de prisons du pays où il s'engage devant nous pour :

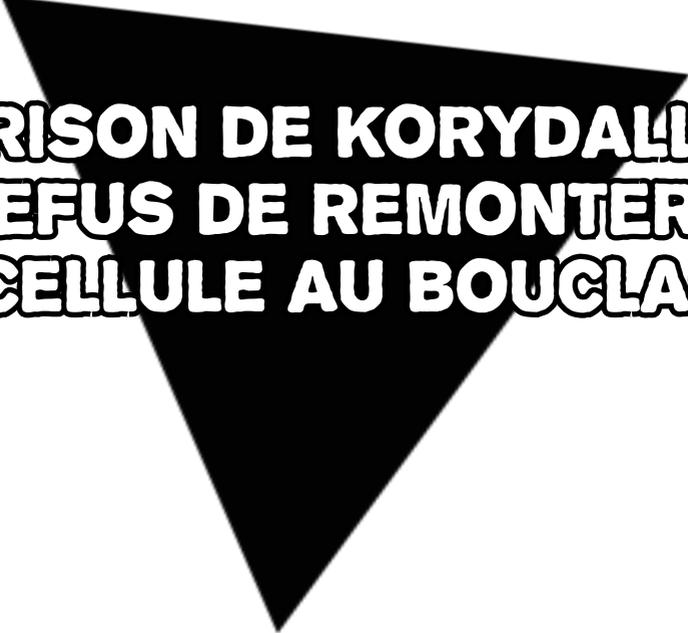
- a) L'ouverture d'une information judiciaire en urgence contre les responsables du décès du détenu Meksas Alkibiadis.
- b) L'embauche rapide de deux médecins à la prison de Domokos.

Bien que nous n'ayons aucune confiance dans de telles informations judiciaires, d'où habituellement les fonctionnaires responsables ressortent blancs comme neige, toutefois, face à l'engagement du ministre d'embaucher immédiatement deux médecins et de concert avec les autres ailes de la prison, nous suspendons temporairement notre mouvement et nous nous engageons à continuer de manière constante la lutte pour la destruction des prisons de type C et pour toutes les revendications justes des prisonniers.

Tous les détenus de l'aile E1 :

Varelas Vassilios
Gournas Kostas
Eltsibach Mohamed
Koufoudinas Dimitris
Maziotis Nikos
Makadasidis Alexandros
Meletis Alexandros
Meletis Constantinos
Merkouri Ramadan
Naksakis Giannis
Sofianidis Georgios

[Traduit du grec par Non Fides d'Eksegersi, 4 février 2015.]



**PRISON DE KORYDALLOS:
REFUS DE REMONTER EN
CELLULE AU BOUCLAGE**

Aujourd'hui le 3 février 2015, nous, les détenus de la prison de Korydallos, refusons de rentrer dans nos cellules après le bouclage de midi en signe de protestation face à l'indifférence provocante de la direction de la prison de Domokos qui a conduit à la mort d'un de nos co-détenus.

*Les détenus de la prison de Korydallos
Ailes A, B, C, D, E, ST.*

LA SOLIDARITÉ EST NOTRE ARME

[Traduit du grec par Non Fides d'Indymedia Athènes., 4 février 2015.]

TROISIÈME DÉCLARATION DE TOUS LES PRISONNIERS DE L'AILE E1 DE TYPE C DE LA PRISON DE DOMOKOS

[LE PRISONNIER GIORGOS SOFIANIDIS A COMMENCÉ UNE GRÈVE DE LA FAIM LE VENDREDI 27 FÉVRIER POUR EXIGER SON TRANSFERT À LA PRISON DE KORYDALLOS (OÙ IL ÉTAIT DÉTENU JUSQU'AU NOUVEL AN) AFIN DE POUVOIR SUIVRE SES ÉTUDES DANS UNE RÉGION OÙ DES ÉCOLES DANS LESQUELLES IL A ÉTÉ ADMIS SONT DISPONIBLES. LA DÉCLARATION CI-DESSOUS A ÉTÉ SIGNÉE PAR L'ENSEMBLE DES DÉTENUS DE L'AILE E1 DE TYPE C DE LA PRISON DE DOMOKOS.]

Nous, tous les prisonniers de l'Aile Spéciale E1, cette prison de type C dans la prison de Domokos, déclarons que nous commençons à partir d'aujourd'hui le 27 février 2015 une grève des plateaux et le refus de rentrer dans les cellules au bouclage de midi.

Nous sommes aux côtés de notre co-détenu et gréviste de la faim Giorgos Sofianidis et nous demandons qu'il retourne à la prison de Korydallos, étant menacé de rater ses études au TEI¹ du Pirée et à l'IEK² de Korydallos.

Nous demandons l'abolition des conditions spéciales de détention et l'abolition des prisons barbares et inhumaines de type C.

NOS MOUVEMENTS CONTINUERONT JUSQU'À L'ABOLITION DÉFINITIVE DES PRISONS DE TYPE C.

**K. Gournas
N. Maziotis
D. Koufoudinas
G. Sofianidis
G. Naksakis
A. Meletis
V. Varelas
Mohamed Eltsibach
A. Makadasidis**

[Traduit du grec par Non Fides d'Eksegersi, 1er mars 2015]

1 Institut d'Education Technologique.

2 Ecole de Formation Professionnelle (cette école précise est dans la prison de Korydallos).

GRÈVES DE LA FAIM DANS LES PRISONS GRECQUES – BRÈVE CHRONIQUE DES DERNIERS JOURS

Tandis que la société grecque avale presque sans broncher les contes post-électoraux du gouvernement SYRIZA-ANEL, des anarchistes incarcéré-e-s et des prisonnier-e-s combatif-ves dans les geôles de la démocratie grecque décident de se confronter de nouveau au Pouvoir et à ses lois, utilisant comme moyen de lutte la grève de la faim et le refus de la nourriture de la prison.

Le **27 février 2015**, le prisonnier de droit commun Giorgos Sofianidis, enfermé dans le module E1 des prisons de haute sécurité de Domokos, commence une grève de la faim en exigeant d'être retransféré dans les prisons de Koridallos, où il purgeait sa peine jusqu'au Jour de l'An, afin de pouvoir continuer ses études au sein de l'Institut d'Education Technologique du Pirée et de l'Institut d'Enseignement Professionnel des prisons de Koridallos. Dans le même temps, avec les autres prisonniers du module spécial E1, il revendique l'abolition définitive des prisons de type C.

Ce même jour commencent à refuser la nourriture de la prison tous les autres prisonniers du module, à savoir les anarchistes Nikos Maziotis, Kostas Gournas, Yannis Naxakis, le communiste Dimitris Koufontinas et les prisonniers sociaux Alexandros Meletis, Konstantinos Meletis, Vasilis Varelas, Mohamed-Said Elchibah et Alexandros Makadasidis, en affirmant qu'ils continueront leur mobilisation. Il nous faut rappeler ici qu'une autre protestation avait déjà eu lieu à l'intérieur des prisons de Domokos au début du mois de février suite à la mort d'un prisonnier du fait d'une négligence médicale.

Le **2 mars**, une grève de la faim de prisonniers commence sur la base d'un ensemble de revendications communes/cadre politique commun, se référant surtout à l'abolition des lois antiterroristes de 2001 et de 2004, des articles 187 et 187A du code pénal, de la « loi de la cagoule », de la législation sur les prisons de type C, de l'ordonnance du parquet en ce qui concerne la prise violente de traces ADN, en plus de la demande de la libération de Savvas Xiros,



[Attaque incendiaire du local de Syriza du quartier de Patissia, à Athènes, en solidarité avec les prisonniers en lutte, revendiqué par la « Patrouille nihiliste / incendiaires du quartier », lundi 23 mars.]

membre condamné pour son appartenance à l'organisation 17 Novembre, pour des raisons de santé. Kostas Gournas et Dimitris Koufontinas (respectivement membres de Lutte Révolutionnaire et de 17 Novembre) annoncent leur participation par un communiqué en commun, ainsi que Nikos Maziotis (tous trois depuis les prisons de Domokos), et 5 compagnons du Réseau de Combattants Prisonniers (dont les initiales en grec sont DAK) : Antonis Stamboulos (prisons de Larisa), Tasos Theofilou (prisons de Domokos), Fivos Harisis, Argyris Ntalios et Giorgos Karagiannidis (prisons de Koridallou). Les autres participants de la DAK rejoindront la mobilisation plus tard. Depuis le 2 mars, le prisonnier Mohamed-Said Elchibah entre lui aussi en grève de la faim dans les prisons de Domokos. Deux jours plus tard, 2 prisonnières du module des femmes des prisons masculines de Neapoli, à Lasithi en Crète, commencent à refuser la nourriture de la prison, comme marque de solidarité avec les prisonniers politiques *[sic]* en grève de la faim.

Au même moment, la police a arrêté à partir du 28 février plusieurs personnes dans l'affaire de la tentative d'évasion ratée de la Conspiration des Cellules de Feu des prisons de Koridallou : Christos Rodopoulos, l'anarchiste alors en cavale Angeliki Spyroupoulou, Athina Tsakalou (mère des frères Tsakalos) et une amie à elle, un ami du frère de Giorgos Polidoros, ainsi que l'épouse de Gerassimos Tsakalos. Le 2 mars, les 10 membres prisonnier-e-s de la CCF Olga Ekono-

midou, Michalis Nikolopoulos, Giorgos Nikolopoulos, Haris Hadjimihelakis, Gerasimos Tsakalos, Christos Tsakalos, Giorgos Polidoros, Panagiotis Argirou, Damiano Bolano et Theofilos Mavropoulos annoncent qu'ils rentrent en grève de la faim jusqu'à la mort ou jusqu'à ce que soient libéré-e-s leurs proches et ami-e-s. Angeliki Spyropoulou entre à son tour en grève de la faim depuis les cachots de la police, avec les mêmes revendications.

Le **4 mars**, l'anarchiste Panagiotis Michalakoglou, en prison préventive dans les prisons de Nigrita, à Serres, commence à refuser la nourriture de la prison en solidarité avec les membres de la CCF. Entretemps deux personnes de l'entourage amical des familles de la CCF sont « libérées », mais les tortionnaires Nikopoulos et Asprogerakas, juges spéciaux d'instruction, ordonnent la détention préventive pour la gréviste de la faim Angeliki Spyropoulou (prisons de Kori-dallos) et Christos Rodopoulos (prisons de Domokos).

De plus, le 6 mars, Christos Polidoros (frère du membre de la CCF) est arrêté et remis aux services antiterroristes.

Le **4 mars**, Giorgos Polidoros et Christos Tsakalos annoncent que la CCF soutient la grève de la faim collective qui est menée en parallèle de la leur, en soulignant que les nouvelles machinations des services antiterroristes contre leurs familles sont une conséquence extrême de la loi antiterroriste. Le **5 mars**, Nikos Maziotis, membre de Lutte Révolutionnaire, déclare, indépendamment des différents contextes de ces grèves de la faim en termes de revendications, qu'il soutient la lutte des prisonnier-e-s de la CCF.

Face à ces événements très importants et à l'attente de nouvelles, nous, celles et ceux qui sont dehors à lutter pour l'abolition de la société carcérale dans toutes ses expressions et l'abattage de tout Pouvoir, avons pour responsabilité de soutenir tou-te-s les prisonnier-e-s en lutte, sans exceptions, et leurs mobilisations pour la satisfaction immédiate de leurs revendications, tout en continuant à travailler pour la déstabilisation complète du système de domination. Il ne faut pas oublier que ce pour quoi nous luttons est la démolition totale de l'État/Capital et que les luttes partielles revendicatives sont des outils de déstabilisation dans ce sens, et non des fins en soi. Dans le cas contraire, on court toujours le risque de l'assimilation par le réformisme. Multiplions les actions d'agitation et d'attaque contre les institutions, les personnes et les symboles de la démocratie grecque à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières. Que la solidarité soit pratique !

[Texte repris de Contrainfo, 8 mars 2015.]

DÉCLARATION DE DÉBUT DE GREVE DE LA FAIM DU RÉSEAU DE PRISONNIERS EN LUTTE

Nous commençons par un constat qui ne devons jamais oublier. Tout se conquiert par la lutte. Si en prison aujourd'hui nous pouvons avoir des livres, une télévision, des communications téléphoniques libres, des permissions, des suspensions de peine, si les matons ne nous frappent pas, nous le devons aux mutineries sanglantes et aux grèves de la faim d'anciens prisonniers.

Aujourd'hui, notre tour est venu de lutter et de gagner. L'heure est venue pour que diminuent les peines folles qu'ils distribuent abondamment, que soient données les permissions et les remises de peines selon les règles, que la perpétuité soit ramenée à 12 années de peine obligatoire avec 4 années de travail¹, que les libérations sous conditions soient données après en avoir fait les 2/5², que la durée de détention provisoire passe à 12 mois³, qu'existe la possibilité d'utiliser internet, que les parloirs deviennent plus libres, que les parloirs conjugaux soient garantis⁴.

Qu'ils ne construisent plus de quartiers d'isolement sensoriel comme ceux de Malandrino, Trikala, Grevena, Domokos, Chania, Nigrita, Drama, où les détenus n'ont aucun contact avec le monde extérieur et voient le ciel seulement à

1 Les condamnés à perpétuité doivent actuellement purger 16 ans au minimum avec 4 années de travail en prison pour demander une remise en liberté.

2 En Grèce, tout prisonnier peut actuellement demander sa remise en liberté après avoir effectué 3/5 de sa peine. En cas de libération, les 2/5 restants sont suspendus. Par exemple, une personne condamnée à 10 ans peut sortir au bout de 6 années de prison et sera sous liberté conditionnelle les 4 années restantes. Si durant ces 4 années de nouvelles poursuites judiciaires sont lancées, la personne devra purger ces 4 ans en plus d'une nouvelle peine.

3 Au lieu de 18 mois aujourd'hui.

4 Les parloirs conjugaux ont été introduits dans la dernière réforme du code pénitentiaire mais n'existent pas dans la réalité à cause d'un manque de place.

travers des barbelés. Ces quartiers déjà existants doivent être transformés architecturalement et il faut qu'ils cessent de prendre au sérieux uniquement la seule prévention des révoltes et des évasions et reléguant au second plan les conditions de vie.

Les camps de concentration pour immigrés doivent fermer. Tout cela sont des points que nous tous les prisonniers devons revendiquer et gagner. Nous les mettons en exergue à l'occasion de la lutte que nous commençons et nous demandons à tous les détenus de toutes les prisons d'en tenir compte pour les nouvelles batailles qui s'annoncent.

La prison, et la répression plus généralement, constitue un des piliers de base du système capitaliste. Dans le modèle néolibéral de gestion capitaliste qui prévaut aujourd'hui, la répression se centralise toujours plus comme choix de l'Etat et s'exprime de manière condensée à travers le dogme Loi et Ordre. L'abandon de l'ancien modèle d'Etat-providence keynésien a conduit à la paupérisation d'une majorité de personnes tant dans les métropoles occidentales que dans la périphérie capitaliste. À partir du moment où une large part de la population ne peut être absorbée par le processus de production et de consommation, sa gestion ne peut être autre que répressive.

Une gestion répressive efficace qui a imposé la création de régimes d'exception spéciaux en circonscrivant des pratiques illégales au sein d'un cadre législatif spécial. Des pratiques auxquelles ils ne font pas face en fonction de leur gravité pénale spécifique mais en fonction de leur dangerosité pour le fonctionnement sans accroc du régime...

Ce régime d'état d'urgence inclut le combat l'ennemi intérieur (avec l'application de la «loi antiterroriste» pour les personnes accusées de lutte armée et de la «loi anti-cagoule» pour tous ceux arrêtés après des affrontements en manifestations), au dit «crime organisé» ou encore mieux au fonctionnement capitaliste «au noir», aux immigrés qui sont désormais détenus sans avoir commis de délit mais seulement en raison de leur existence, aux hooligans poursuivis selon des lois sportives spéciales, aux femmes stigmatisées comme un fléau pour la société et la liste peut continuer. On fait face à tout ce qui peut potentiellement provoquer une instabilité dans le fonctionnement systémique efficace par une quelconque réglementation spéciale.

Dans la réalité grecque, ce processus a commencé au début des années 2000 et évolue sans cesse depuis, législativement parlant. En 2001, l'Etat grec a voté l'article 187 sur l'entreprise à caractère criminel à l'unisson avec ce qu'on a nommé alors la «guerre contre le terrorisme» qui avait intensifié au niveau mondial la

CONTRE LES PRISONS DE TYPE C

guerre contre l'ennemi intérieur. En 2004, l'article 187a sur l'entreprise à caractère terroriste est voté.

Durant la même période, la première prison de haute sécurité est construite à Malandrino où sont transférés les prisonniers les plus insoumis qui vivront un régime pénitentiaire spécial avec isolement sensoriel, détention dans des quartiers réduits et des difficultés quant aux permissions et aux remises de peine.

En 2002, les prisonniers de l'affaire du 17 Novembre⁵ sont détenus dans les sous-sols de la prison pour femmes de Korydallos, également dans des conditions d'isolement physique et sensoriel. La construction de la prison de Malandrino et des cellules au sous-sol à Korydallos pour des prisonniers de droit commun et politiques respectivement, constitue la première mise en application des conditions spéciales de détention en Grèce dans la période post-Junte.

Les articles de loi 187 et 187a élargissent les cas d'application afin d'y inclure plus de pratiques et le degré de punition augmente. Le fonctionnement de ces législations comprend des magistrats spéciaux, des salles d'audience spéciales, l'absence de jurés, des peines plus lourdes pour chaque délit et enfin l'accusation d'intention de commettre un délit. Il s'agit très clairement d'une législation vindicative qui vise à exterminer les prisonniers.

Un cas à part ici est celui du résistant polytraumatisé Savvas Xiros⁶ qui fait face depuis 13 années à une mort lente en prison.

La dernière mise en application de cet état d'urgence est la construction des prisons de type C. De par le renforcement du cadre législatif qui les définit, la durée d'accomplissement des peines de tous ceux qui s'y trouvent est démesurément rallongée. Et cela en plus de l'isolement physique et sensoriel qu'implique l'enfermement dans les prisons de type C.

Une caractéristique particulière de l'état d'urgence est sa mise en place expérimentale en premier lieu et son élargissement continu par la suite. L'application de l'article 187 qui concernait quelques dizaines de détenus initialement, pour désormais environ 30 % de la population totale des enfermés accusés dans ce cadre, en est un exemple.

5 Groupe de lutte armée anti-impérialiste et communiste né peu après la chute de la junte qui mènera des actions jusqu'en 2002, année où ses membres seront arrêtés et jugés en vue des Jeux Olympiques de 2004.

6 Savvas Xiros est un ancien membre du 17 novembre. Blessé en 2002 par l'explosion d'une bombe, il est atteint par de sérieux problèmes de santé et demande depuis des années sa remise en liberté pour cette raison.

La mise en place des prisons de type C est un autre exemple où, en-dehors de tous ceux qui sont initialement considérés comme prisonniers de type C (les accusés sous les articles 187 et 187a), n'importe quel prisonnier insoumis peut être considéré dangereux et y être transféré.

Au-delà de la législation, l'état d'urgence se cristallise aussi dans le champ de l'enquête-preuve. L'apparition de l'analyse ADN a créé un nouveau type d'approche policière-judiciaire qui présente ses conclusions d'enquête comme des vérités incontestables.

De par sa nature, le matériel génétique constitue une preuve particulièrement dangereuse quant aux conclusions que peut en tirer quelqu'un en l'analysant. Sa transmission aisée d'un individu à un autre ou à un objet ou encore son association laissent offertes tant de possibilités et de conclusions à quiconque veut en tirer en l'utilisant comme un moyen de preuve.

Si tout cela est pleinement connu autant des scientifiques qui suivent la question que des mécanismes répressifs qui l'utilisent, la collecte, l'analyse et le recensement du matériel génétique constituent la nouvelle super-arme répressive légiférée justement à cause de cette ambiguïté qu'elle implique.

La déficience de cette méthode est démontrée par l'absence retentissante de policiers biologistes aux procès en vue de soutenir leurs analyses, contrairement aux policiers qui ont effectué l'arrestation, le dossier d'instruction, des artificiers et autres spécialistes.

L'importance qu'accorde la pratique répressive à l'analyse ADN est prouvée par son utilisation en constante augmentation dans les salles d'audience. Des individus ont été accusés pour diverses infractions sur la seule base d'un mélange de matériaux génétiques trouvé non loin de la zone d'enquête. Bien que la méthode scientifique internationale considère précaire l'analyse de tels mélanges, il existe plusieurs condamnations sur la seule preuve d'un mélange découvert.

En outre, l'acharnement de la police à prélever l'ADN, chose non seulement permise mais imposée et qui transforme toute la procédure en une torture, est une preuve de plus de l'importance qu'a pour le régime la création de bases de données génétiques.

C'est pour toutes ces raisons que nous pensons qu'il est temps de faire obstacle à la manière dont est évalué le matériel génétique.

CONTRE LES PRISONS DE TYPE C

Aucune remise en doute n'est possible quant au fait que l'Etat utilise tous les moyens permis par chaque rapport social pour préserver la domination de classe. Il serait par conséquent stupide d'attendre de tous ceux à qui nuit la lutte subversive de ne pas prendre des mesures. Ce que nous pouvons revendiquer aux patrons et à leur Etat avec le coût relatif que nous leur présenterons est qu'ils battent en retraite en abolissant :

L'article 187.

L'article 187A.

La circonstance aggravante pour un acte commis avec le visage dissimulé («loi anti-cagoule»).

Le cadre de loi qui définit le fonctionnement des prisons de type C.

Et circonscrire l'analyse et l'utilisation du matériel génétique. Plus spécifiquement nous exigeons :

L'abolition de l'ordonnance du procureur qui impose le prélèvement violent de l'ADN.

L'accès et l'analyse du matériel génétique par un expert biologiste ayant la confiance de l'accusé, si ce dernier le souhaite.

La suppression de l'analyse d'échantillons composés d'un mélange de matériaux génétique de plus de deux individus.

Nous exigeons de plus :

La libération immédiate de Savvas Xiros afin qu'il puisse recevoir les soins dont il a besoin.

Nous ne faisons aucune confiance aux paroles de tout gouvernement et nous n'oublions pas que tout se conquiert par la lutte. Pour cette raison, nous commençons une grève de la faim à partir du 2 mars exigeant la satisfaction de nos revendications.

Réseau de Prisonniers en Lutte

COMMENCE À PARTIR D'AUJOURD'HUI [LE LUNDI 2 MARS] LA GRÈVE DE LA FAIM LES COMPAGNONS PARTICIPANTS AU RÉSEAU DE PRISONNIERS EN LUTTE ANTONIS STABOULOS, TASOS THEOFILOU, FIVOS CHARISIS, ARGYRIS DALIOS ET GIORGOS KARAGIANNIDIS AVEC LES CAMARADES DIMITRIS KOUFOUDINAS, NIKOS MAZIOTIS ET KOSTAS GOURNAS. LES AUTRES COMPAGNONS PARTICIPANTS AU RÉSEAU SUIVRONT ULTÉRIEUREMENT.

[Traduit du grec par Non Fides d'Indymedia Athènes, 10 mars 2015.]

ATHÈNES : MANIF EN SOLIDARITÉ AVEC LES GRÉVISTES DE LA FAIM DANS LES PRISONS GRECQUES

Mardi soir, le 17 mars, une manifestation en solidarité avec les grévistes de la faim des prisons grecques s'est tenue dans le centre-ville d'Athènes. La marche d'environ 1500-2000 personnes a débuté place Monastiraki, est passée dans les rues Athinas et Stadiou, par la place Syntagma, et a fini à Propylaea. Après la fin de la manif, des barricades ont été montées autour d'Exarchia, des affrontements ont débuté avec les flics et des voitures de luxe ont été incendiées.



[Repris de Contrainfo et social-revolution.gr]

DÉCLARATION DU RÉSEAU DE PRISONNIERS EN LUTTE POUR LA CONTINUATION DE LA GRÈVE DE LA FAIM

Une première conquête de la grève de la faim des prisonniers politiques [sic] s'esquisse dans la proposition du projet de loi du ministère de la justice. L'abolition du cadre législatif qui définit le fonctionnement des prisons de type C et les avantages au bénéfice des détenus malades et handicapés, qui conduisent à la remise en liberté du résistant polytraumatisé de l'organisation révolutionnaire 17 novembre Savvas Xiros, n'auraient pas été atteints (ou du moins pas aussi rapidement) sans la lutte qui se déroule. Il reste cependant beaucoup à faire.

Nous ne prêtons foi à aucune déclaration du gouvernement et à aucune promesse venant de fonctionnaires. Tout mécanisme de pouvoir qui fait face à une grève de la faim d'ennemis déclarés se livrera à une guerre d'usure qui comprendra des promesses, des délais repoussés, des déclarations vagues et tout ce qu'il peut faire pour nous fatiguer physiquement et psychologiquement. Tout particulièrement Syriza, qui tout au long de son existence politique en tant qu'opposition majeure ou mineure a enlevé tout leur sens et a dépolitisé les grèves de la faim de prisonniers anarchistes, et a une grande expérience dans la gestion systémique de telles situations.

Maintenant, en tant que gouvernement, il décline ses responsabilités en renvoyant la satisfaction de nos demandes au futur (indéterminé).

De notre côté, nous continuons la grève de la faim sans penser à y mettre fin et jusqu'à la satisfaction de nos demandes, en particulier :

L'abolition des articles 187 et 187a ou autrement de la première et deuxième lois antiterroristes. Ces articles de loi constituent le cœur de l'état d'exemption que nous vivons sur le plan pénal en tant qu'ennemis politiques de l'Etat. Cet état d'exemption ne se limite pas aux prisonniers politiques [sic] mais s'étend à environ 30 % des détenus et inclut selon les circonstances : des salles d'audience spéciales, des tirages au sort spéciaux pour les juges et les procureurs, des transferts spéciaux, le morcellement des affaires, la pénalisation des idées et de la solidarité et surtout l'augmentation excessive des peines. Nous voyons le renversement des idées introduites par ces articles comme l'enjeu principal de notre lutte.



[Consulat grec de Zurich, le 30 mars 2015]

Labolition de la circonstance aggravante pour acte commis avec le visage dissimulé ou « loi anti-cagoule ». Loi qui fut votée après la révolte de décembre 2008 et appliquée de manière répétitive contre des manifestants arrêtés lors d'affrontements, requalifiant le dossier à un niveau criminel. En outre, différentes pratiques (braquages, enlèvements, etc.) s'aggravent pénalement, indépendamment de leurs caractéristiques propres (armes, usage de la violence, etc.), de par l'existence de la loi anti-cagoule.

La limitation du cadre législatif concernant la manière de collecter, traiter et analyser l'ADN. L'évincement par la sphère publique du caractère critique de cette demande est tout sauf un hasard. L'utilisation légale de l'ADN constitue aujourd'hui la quintessence de l'assaut répressif dans le champ de l'obtention de preuves. L'extension de son usage est organiquement liée à l'extension de l'utilisation des articles 187 et 187a.

La persévérance de la police à créer des bases de données biologiques conduit à la prise obligatoire d'ADN qui finit inévitablement par torturer le détenu s'il résiste, sa conscience et sa dignité l'exigeant.

La poursuite judiciaire par l'analyse et le traitement de l'ADN se fait de manière complètement irrationnelle puisque la méthode utilisée pour l'identification a été inventée pour fonctionner selon la présomption d'innocence et non comme preuve irréfutable de culpabilité. Et cela, parce que contrairement aux incompréhensions, on ne compare pas le code génétique unique à chaque individu mais le type génétique (c'est-à-dire mesurer la longueur de quelques parties de l'ADN) correspondant possiblement à plusieurs individus. Si le type génétique ne peut donc être identifié, on peut dire avec une relative certitude que la preuve ADN ne provient pas d'une personne en particulier, mais si le type génétique s'identifie, on peut seulement supposer de qui provient la preuve.

Et la déjà déformée poursuite judiciaire par le biais d'identification de type génétique s'élargit à l'analyse de mélanges d'ADN de plus de deux individus où les types génétiques impliqués ne peuvent être séparés, donnant ainsi beaucoup de connexions de types génétiques possibles. Ainsi, un mélange ADN peut comprendre un grand nombre de types génétiques, faisant en substance de quelque un coupable en puissance.

En ajoutant à cela le facteur de contamination par les flics le collectant, le fonctionnement opaque des laboratoires de police scientifique, l'identité de l'inculpé connue d'avance par les flics biologistes, l'absence de protocole, etc., le pourquoi de l'analyse ADN qui constitue la super-arme de la répression scientifique contemporaine devient clair. Selon cette méthode, l'inculpé devient coupable par tous les moyens. En plus de priver des experts ayant la confiance du dernier d'accéder au mélange [d'ADN]. Au final, le caractère incertain de l'analyse-preuve par les laboratoires de police scientifique est validé par le flou pénal des lois anti-terroristes.

La grève de la faim que nous menons ne vise pas l'allégement du cadre législatif. Ce qu'elle cherche est de mettre le mouvement révolutionnaire en position d'attaque en renversant l'offensive que conduit la domination. Avec l'arme de la grève de la faim, nous cherchons à forger des liens avec les compagnons en-dehors les murs, à renforcer notre discours public, la recrudescence des attaques contre des cibles étatiques et capitalistes par tous les moyens.

**L'heure est venue de renforcer encore plus notre position
dans la guerre que nous menons.
Jusqu'à la fin, jusqu'à la victoire...
NOTRE ARME, LA SOLIDARITÉ**

Réseau de Prisonniers en Lutte (DAK)

*Les grévistes de la faim :
Antonis Staboulos
Tasos Theofilou
Fivos Charisis
Argyris Dalios
Giorgos Karagiannidis
Grigoris Sarafoudis
Andreas-Dimitris Bourzoukos
Dimitris Politis*

[Traduit du grec par Non Fides d'Apergia-Peinas, 25 mars 2015]

LES MEMBRES DE LA CCF METTENT FIN À LEUR GRÈVE DE LA FAIM

A travers un communiqué du 4 avril 2015, les membres prisonnier-e-s de la Conspiration des Cellules de Feu ont annoncé qu'ils mettent fin à leur grève de la faim, considérant que la demande de libération de leurs proches a été accomplie :

Aujourd'hui est un jour qui ouvre une fissure dans les murs du monde carcéral qui nous entoure. Après 32 jours de grève de la faim, la mère de Christos et Gerasimos Tsakalos et la compagne de Gerasimos franchiront d'ici peu la porte de sortie de la prison, de nouveau libres. [...]

Cette victoire n'est pas seulement le résultat de la grève de la faim de la Conspiration des Cellules de Feu. C'est la victoire de toutes les personnes solidaires qui ont brisé la tranquillité sociale avec des attaques incendiaires, des occupations, des sabotages, des manifestations, des discussions, des interventions soudaines et ont transformé les villes en champs de moments insurgés et les bâtiments occupés en laboratoires vivants de situations subversives [...]

Nous mettons aujourd'hui fin à notre grève de la faim, après avoir vaincu les épouvantails du Pouvoir qui voulaient que nos proches soient en prison, MAIS dans le même temps, la grève de la faim des autres prisonniers politiques continue pour l'accomplissement des revendications plus larges qu'ils ont posées sur la table. Les jours qui viennent sont critiques, tant pour leur état de santé que pour le pari de la lutte anarchiste totale [...].

**FORCE ET SOLIDARITE avec le compagnon anarchiste Nikos Maziotis, membre de Lutte Révolutionnaire, et avec le Réseau des Combattants Prisonniers.
VICTOIRE POUR LA LUTTE DE LA GREVE DE LA FAIM.
TOUT CONTINUE.**

Conspiration des Cellules de Feu – FAI/FRI
4 avril 2015

[Repris de Contrainfo, 5 avril 2015.]

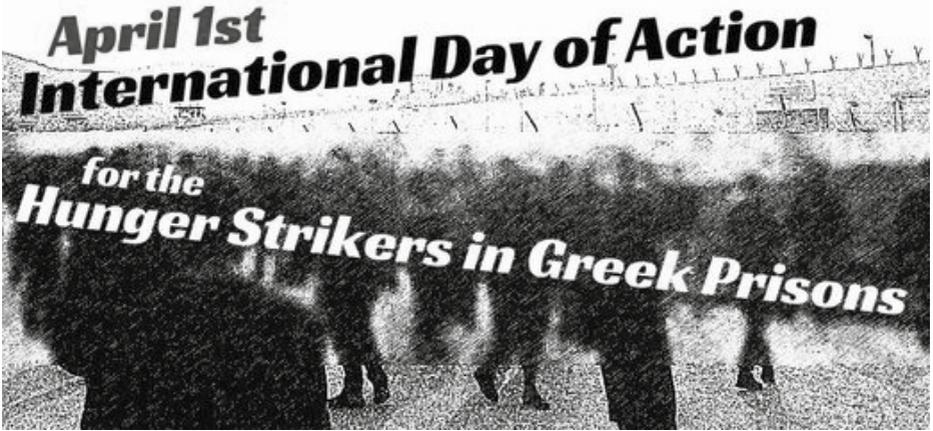
APPEL INTERNATIONAL DU RÉSEAU DE PRISONNIERS EN LUTTE

À présent, nous les prisonniers anarchistes du Réseau de Prisonniers en Lutte (DAK) Antonis Stamboulos, Tasos Theofilou, Giorgos Karagianidis, Dimitris Politis, Fivos Harisis, Argyris Ntalios, Andreas-Dimitris Bourzoukos, Grigoris Sarafoudis et Giannis Michailidis, les membres de Lutte Revolutionaire Nikos Maziotis et Kostas Gournas, le membre de 17 Novembre Dimitris Koufontinas, les turques prisonniers politiques [sic] et les prisonniers Giorgos Sofianidis et Mohamed-Said Elchibah, nous sommes en grève de la faim, luttant contre le régime législatif et répressif d'exception qui est instauré par l'Etat grec depuis le début des années 2000.

Depuis le 2 mars nous avons commencé, avec les compagnons à l'extérieur, une lutte pour l'abolition des prisons de haute sécurité de type C, l'abolition de la législation anti-terroriste, l'abolition de la loi de la cagoule, le changement radical de la méthodologie de prélèvement et d'identification de l'ADN, la libération du membre de 17 Novembre Savvas Xiros qui a des multiple problèmes de santé.

La lutte pour la satisfaction de ces revendications est une lutte contre le noyau de l'état d'urgence. C'est une lutte contre le noyau du nouveau totalitarisme instauré ces quinze dernières années, aussi bien en Grèce qu'au niveau international.

Reconnaissant le fait que les ramifications de l'autorité dépassent les strictes frontières géographiques des Etats, nous invitons tous les compagnonNEs dans le monde à soutenir notre lutte.



Nous invitons tous les combattantEs à agir le 1er avril, envoyant de cette manière un message d'unité révolutionnaire.

**VICTOIRE POUR LA LUTTE DES GRÉVISTES DE LA FAIM
SATISFACTION DE TOUTES LES REVENDICATIONS
POUR LA DESTRUCTION DE L'ETAT ET DU CAPITAL**

Réseau de Prisonniers en Lutte (DAK)

[Repris de Contrainfo, 27 mars 2015]



[Occupation du QG de Syriza à Athènes, 8 mars 2015.]

«La révolte au sein de la prison comprend un côté tragique. C'est la force prométhéenne désespérée qui sait dès le départ qu'elle sera vaincue militairement par des forces supérieures, plus organisées et bien armées. Elle sait d'avance qu'elle perdra face aux serviteurs de Zeus, de l'Etat et de la Violence mais elle sait parfaitement que dans cette défaite la voie du progrès humain sera tracée. Les mutins des prisons, enfermés entre les hauts murs des geôles contemporaines, savent très bien que peu importe le nombre de molotovs qu'ils puissent préparer, qu'importe le nombre de couteaux dont ils s'arment, à la fin les chiens de garde de l'Etat les briseront et les renverront à nouveau aux brimades et aux tortures. Mais celle-ci, cette défaite militaire de la révolte ouvre le chemin à sa victoire morale et politique. Les traces du progrès historique apparaissent clairement dans les marques laissées par les coups et les tortures. Les acquis matériels se cristallisent, des espaces de liberté s'ouvrent et les conditions de détention deviennent plus humaines. La barbarie recule face au sang versé et aux os brisés des mutins...»

Menace Asymétrique



CHRONOLOGIE

NON EXHAUSTIVE DE LUTTES ENTRE LES MURS

Chronologie réalisée notamment à partir de la brochure grecque *Cartographie des Conditions Spéciales de Détention : prisons de haute sécurité, résistances à l'enfermement, expérience internationale*, Perasma, juillet 2014, Patras.

• **AVRIL 1980** - Une mutinerie éclate dans la prison pour femmes de Korydallos en réaction aux tortures infligées par le psychiatre Maratos qui la dirige, ce dernier sera exécuté quelques années plus tard par le groupe Solidarité Révolutionnaire. Les MAT¹ répriment violemment cette mutinerie, tandis que quatre prisonniers anarchistes commencent une grève de la faim contre le fascisme pénitentiaire (Filipos Kyritsis, Sofia Kyritsis, Giannis Skandalis et Giannis Bouketsidis).

• **8 MAI 1986** - Giannis Petropoulos et Charis Teberekidis réussissent à s'évader de la prison de Kerkyras après avoir scié deux barreaux d'une fenêtre de cour-sive avec des limes, ils escaladent le mur de la prison au moyen de draps et d'un crochet artisanal. Ils naviguent en barque jusqu'à Igoumenitsa d'où ils rejoignent Athènes où l'avocate Katerina Iatropoulos leur offre l'asile.

• **JUIN 1986** - Après une occupation de quatre jours de l'Université de Mathématiques et Physique de Thessalonique, neuf compagnons sont arrêtés et placés en détention préventive pour l'attaque incendiaire contre une voiture banalisée de flics devant l'occupation.

Treize autres manifestants antinucléaires se trouvent alors déjà en prison (manifestation en relation avec Tchernobyl le 14 mai 1986). Après une grève de la faim de beaucoup des manifestants enfermés (avec pour point culminant celle de Balis de 58 jours) et sous la pression du mouvement, l'Etat est forcé de les relâcher à l'exception de Kostas Petros et de Paschalis Lialiaris.

• **1987** - Giannis Petropoulos ainsi que d'autres coaccusés se mutinent dans la prison de Kerkyras, ce qui lui vaut de nouvelles brimades et tortures. Menotté, il est transféré au mitard de la prison de Patras puis à nouveau à la prison de Kerkyras où il mène une grève de la faim. Après 25 jours, il est transféré à la prison d'Halicarnasse.

• **22 FÉVRIER 1988** - Michalis Maragakis, le premier à avoir publiquement fait savoir son refus d'accomplir son service militaire, condamné à 4 années de prison, commence une grève de la faim, laquelle prend fin le 1er mai 1988 après la promesse du gouvernement, effrayé par le soutien national, d'examiner la question de l'objection de conscience sous un jour favorable. L'objecteur de conscience Makris (condamné à 5 années de prison) soutient Maragakis en menant également une grève de la faim.

1 Equivalents des CRS en Grèce.

- **26 MAI 1988** - Makris est condamné à 5 années de prison et commence une nouvelle grève de la faim, à laquelle participe aussi Maragakis. Elle est suspendue en juillet lorsque le gouvernement publie le nouveau projet de loi. S'organisent à cette époque des dizaines de concerts et d'événements de soutien, tandis que plus de vingt personnes se déclarent objecteurs de conscience pour des raisons éthiques.
- **1989** Giannis Petropoulos débute une nouvelle grève de la faim, qui le tuera presque, pour exiger ce qui va de soi : le droit de se pourvoir en appel.
- **9 OCTOBRE 1990** Giannis Petropoulos déclenche une mutinerie qui s'étend dans presque toutes les prisons du pays : Halicarnasse, Patras, Korydallos, Chania, Prison Militaire d'Avlonas, Larissa, Chalcis, Kerkyra. Tout débute sans raison particulière et sans aucune préparation. Après avoir démonté les barreaux et cassé les chevrons, les mutins attaquent les matons et prennent le contrôle du troisième étage de la prison d'Halicarnasse. Pendant 45 jours, cet étage fut un repaire de liberté. Les mutins pendent une banderole aux barreaux où il est écrit « Nous nous sommes révoltés contre ceux qui écorchent nos rêves », alors que des anarchistes écrivent sur le mur d'en face : « Solidarité avec les mutins ».
- **9 OCTOBRE 1992** L'anarchiste Nikos Maziotis commence une grève de la faim pour exiger sa libération, suite à son arrestation et mise en détention pour refus d'accomplir son service militaire. Il est remis en liberté après 50 jours de grève.
- **11 OCTOBRE 1995** L'anarchiste Kostas Kalaremas commence une grève de la faim pour exiger sa libération immédiate. Alors recherché pour deux braquages de banques, il avait été mis en détention préventive sur la base des « déclarations » d'un mouchard. Sa revendication est acceptée après 68 jours de grève.
- **14 NOVEMBRE 1995** - Une mutinerie éclate dans la prison de Korydallos. Les prisonniers prennent en otage six personnes, du personnel soignant et des matons, et demandent que leur revendications soient satisfaites. Ils cassent les lits, les vitres et tout ce qu'ils trouvent en criant des slogans. La mutinerie dure 2 jours, jusqu'à ce que les otages soient remis en liberté.
- **10 MARS 1996** - 44 prisonniers s'évadent de la prison de Kerkyra en utilisant un tunnel de 150 mètres.
- **1996** - Une mutinerie éclate à la prison de Patras après une tentative d'évasion. Les prisonniers détruisent tous les lieux communs de la prison, faisant ainsi d'énormes dégâts.

CONTRE LES PRISONS DE TYPE C

• **18 JANVIER 2000** - Kostas Karpouzou et Panagiotis Katsilas commencent une grève de la faim, exigeant leur libération (ils avaient été arrêtés et mis en détention provisoire le 14 janvier 2000 après une manifestation dans le cadre des mouvements lycéens). La grève de la faim dure 50 jours, jusqu'à ce qu'ils soient libérés.

• **SEPTEMBRE 2003** - Des manifestations sont organisées à Thessalonique à l'occasion du Conseil européen. Le 21 juin, lors des manifestations et en plus des dizaines de poursuites judiciaires, sept personnes sont mises en détention préventive. Cinq d'entre eux commencent une grève de la faim trois mois plus tard pour exiger leur remise en liberté : Souleyman Daikdouk depuis le 21 septembre, Simon Tsaban, Carlos Martinez et Fernando Perez depuis le 5 octobre, Spyros Tsitsas depuis le 8 octobre. Ils seront relâchés quelques mois plus tard. Durant cette période, des mouvements continus auront lieu en Grèce et en Europe pour la libération des sept et en solidarité avec tous les arrêtés de juin.

• **18 SEPTEMBRE 2004** - Les sept condamnés à perpétuité de l'organisation du 17 Novembre² demandent la levée de leur régime spécial de détention en commençant une grève de la faim tournante en août 2004. Allant jusqu'à leurs limites, Tzortzatos, Koufoudinas, les trois frères Xiros, Kostaris et Giotopoulos arrivent à faire baisser la hauteur du mur qui entourait leur promenade de 10 mètres et à faire enlever le dense réseau de barbelés qui la recouvrait. Ils restent néanmoins à l'isolement dans des cellules spéciales.

• **12 OCTOBRE 2004** - Des prisonniers de la prison de Malandrino mènent une grève des plateaux pour de nombreuses revendications, l'une d'entre-elle demandant l'abolition de l'isolement et des conditions spéciales de détention des prisonniers « politiques », en solidarité avec les membres du 17 Novembre. Des grèves de plateaux suivent dans les prisons de Patras, Trikala, Nauplie, Larissa, Diavata, tandis que le mouvement de lutte s'intensifie le 17 octobre quand 130 prisonniers de Diavata commencent une grève de la faim. Le nombre de grévistes atteint les 800 en peu de jours. Le mouvement est suspendu le 31 octobre.

• **19 DÉCEMBRE 2004** - Des prisonniers de l'aile 6 de Korydallos participent à la grève de la faim symbolique du 19 au 22 octobre dans un appel international contre l'isolement.

2 Groupe armé anti-impérialiste et d'inspiration marxiste né après la chute de la Junte en 1974 et qui mènera des actions jusqu'en 2002, année où ils sont arrêtés et jugés, certains à perpétuité plusieurs fois. Ils sont alors détenus dans le sous-sol de la prison des femmes de Korydallos, à l'isolement.

• **19 DÉCEMBRE 2005** - L'anarchiste Panagiotis Aspiotis, détenu à la prison d'Amfissa, commence une grève de la faim et de la soif. Il proteste contre les conditions de détention misérables, demande son transfert à la prison de Korydallos et sa remise en liberté ainsi que celle de ses co-accusés, Kalaitzidis et Karasarinis. Ils sont tous accusés dans l'affaire des boucliers volés aux MAT et placés en détention provisoire depuis le 14 juillet 2005.

• **30 MARS 2006** - Un feu se déclare dans une cellule de Korydallos et quatre prisonniers meurent brûlés vifs. Leurs codétenus réagissent par une grève des plateaux et des transferts et la grève de la faim de Panagiotis Georgiadis, emprisonné depuis 2003, lequel fait face à des problèmes de santé et demande que soient avancés les procès qui lui restent. En mai de la même année, plus de 50 prisonniers mènent à nouveau une grève de la faim à laquelle participe aussi Georgiadis pour protester contre les « conditions de détention médiévales » et les dysfonctionnements de l'administration pénitentiaire.

• **23 AVRIL 2007** - À la prison de Malandrino, l'anarchiste Giannis Dimitrakis est tabassé par les matons. Cet événement constitue le détonateur d'une série d'événements qui dépassent de beaucoup la personne de Dimitrakis. Les prisonniers dans la plupart des ailes de la prison de Malandrino se mutinent et montent sur les toits, allument des feux et s'équipent d'armes artisanales. Ils savourent à nouveau la sensation de liberté. Les causes de la mutinerie ne sont autres que les conditions misérables des mitards, les humiliations, les brimades, la violence physique et psychologique, choses qui se reflètent dans les demandes que les prisonniers ont fait au mécanisme répressif de l'Etat qui s'est déjà mis en rang. La répression à laquelle ils font face est violente (usage de gaz lacrymogènes et de balles en plastique, tabassages). Dans une réaction en chaîne, les détenus se soulèvent dans 6 autres prisons. Le jour suivant, la prison de Patras et quelques ailes de la prison de Korydallos sont occupées tandis que les prisonniers des prisons de Trikala, Larissa, Nauplie et Komotini font une grève des plateaux.

Quelques demandes des prisonniers : abolition des peines pénitentiaires ; conversion de la perpétuité en 12 années de prison ferme ; remise en liberté aux 3/5 de la peine ; permissions pour tous les prisonniers ; baisse de la durée de détention provisoire ; conversion des peines de 25 années de prison ferme en 10. La mutinerie tiendra deux jours et subira une violente répression.

• **12 AOÛT 2007** - Cinq détenus de la prison d'Ioannina occupent le poste de garde et mettent le feu à des couvertures, exigeant le décongestionnement de la prison.

• **31 AOÛT 2007** - Une mutinerie éclate dans la prison d'Halicarnasse en solidarité avec un prisonnier qui avait refusé la fouille, suite à quoi les matons l'avaient conduit au mitard. Les prisonniers cassent et brûlent du mobilier et jettent des pierres ainsi que des bouteilles.

• **3 NOVEMBRE 2008**³ - La plus grande grève des plateaux jusqu'à ce jour dans les prisons grecques commence. Un climat de terreur s'impose quelques jours avant et pendant la grève avec des transferts massifs, des menaces et des fouilles surprise dans les cellules. La revendication principale des détenus porte sur des conditions de vie dignes. Malgré le climat de terreur, les prisonniers ne reculent pas et quelques jours plus tard (le 7 novembre), la lutte s'intensifie avec une grève de la faim massive dans 21 prisons. Jusqu'au 17 novembre, le nombre de gréviste atteint les 7.000, tandis que trois jours avant 10 détenus de la prison de Malandrino avaient débuté une grève de la soif. Le mouvement est suspendu le 21 novembre et les prisonniers déclarent qu'au-delà de la satisfaction de leurs revendications, leur lutte ne s'arrêtera pas à ce mouvement (presque 10.000 détenus en tout ont participé au mouvement).

• **18 MARS 2009** - Katerina Goulioni est retrouvée morte lors de son transfert de la prison de Thèbes en Crète. Elle était considérée comme une « meneuse » lors du mouvement de novembre 2008. Peu après, elle commença une lutte contre la fouille vaginale. Lors d'un transfert à la prison de Korydallos, elle avait refusé de s'y soumettre. Même si finalement elle fut fouillée avec une échographie, elle restera des jours à l'isolement. De retour à la prison d'Eleona, elle avait partagé son expérience avec ses codétenues, lesquelles commencèrent à refuser la fouille vaginale l'une après l'autre.

• **21 MARS 2009** - Une mutinerie éclate dans la prison de Chania. Les prisonniers occupent les cellules et la cour de promenade et montent des barricades. Leur revendication principale est le décongestionnement de la prison afin que les conditions y soient plus dignes, satisfaite quelques jours plus tard.

• **22 MARS 2009** - Alors qu'un rassemblement est appelé devant la prison de Thèbes, les codétenues de Katerina Goulioni se révoltent, refusent de remonter dans leurs cellules, mettent le feu à des draps et du mobilier, cassent les télévisions et les caméras et abandonnent aux flammes l'aile B de la prison. En signe

3 Pour une chronologie plus détaillée des mouvements dans les prisons grecques en 2008, voir *Chronologie de la lutte dedans, dehors et contre la prison en Grèce en novembre et décembre 2008*, publié par *Contrainfo* le 31 mai 2012.

de solidarité, des détenus de la prison de Korydallos refusent de remonter dans leurs cellules.

- **6 MAI 2009** - Après qu'un maton ait pointé son arme sur des prisonniers, 140 détenus de la prison de Chios se mutinent, refusent de rentrer dans leurs cellules, occupent la prison (dont la salle des gardiens) et détruisent le mobilier.

- **16 MAI 2009** - Nikos Koudardas commence une grève de la faim et de la soif pour exiger sa libération immédiate (il avait été mis en détention le même jour sur la base de l'accusation montée de toutes pièces selon laquelle il n'avait pas pointé au commissariat ce mois-là). Le 21 mai il est transféré au CHU de Nikaia et décide le 23 de ne continuer que la grève de la faim. Le même soir, il lui est administré de force du sérum, il reprend le 27 sa grève de la faim et de la soif. Il est libéré le 17 juin.

- **10 JUILLET 2009** - Thodoris Iliopoulos commence une grève de la faim pour exiger sa libération immédiate (arrêté le 18 décembre 2008, il avait été mis en détention préventive sur la base des témoignages de deux flics). Après 49 jours de grève et alors qu'un large mouvement de solidarité s'est développé, il est remis en liberté avec de sérieux problèmes de santé.

- **10 NOVEMBRE 2009** - 3000 détenus dans 11 prisons commencent une grève des plateaux, condamnant leurs conditions de vie misérables, lutte en écho avec le mouvement le plus massif survenu jusqu'alors dans les geôles grecques en novembre 2008.

- **6 ET 7 DÉCEMBRE 2009** - Les détenus de 20 prisons mènent une grève des plateaux symbolique un an après le meurtre d'Alexis Grigoropoulos, exprimant leur réaction face aux assassinats de l'Etat, à l'avalissement et au terrorisme quotidien sur nos vies.

- **15 JUILLET 2010** - Les anarchistes Nikos Maziotis et Kostas Gournas, accusés de participation à l'organisation Lutte Révolutionnaire, débutent une grève de la faim avec pour revendication le fait que Maziotis puisse aller à l'hôpital voir sa compagne et leur enfant tout juste né. En signe de solidarité, 67 détenus de prisons diverses dans toute la Grèce refusent les plateaux. La grève de la faim s'arrête le 26 juillet quand la demande est satisfaite.

- **9 OCTOBRE 2010** - L'anarchiste Kostas Gournas, alors dans la prison de Trikala, commence une grève de la faim pour exiger son transfert à la prison de

Korydallos afin d'être dans la même ville que sa famille. Nikos Maziotis débute aussi une grève de la faim tandis que des prisonniers refusent les plateaux en signe de solidarité.

• **11 NOVEMBRE 2011** - L'anarchiste Rami Syrianos est transféré de la prison d'Ioannina où il était détenu depuis son arrestation à la prison de Diavata. Refusant de se soumettre à l'humiliante fouille corporelle, il est puni de 10 jours de mitard. Quelques jours plus tard et après un rassemblement en solidarité devant la prison, son transfert à la prison de Nigrita est ordonné. Tandis que la durée maximale au mitard prévue pour un prisonnier ne peut dépasser les 10 jours, le compagnon y reste plus d'un mois et demi dans l'attente de son transfert. Le 8 mai 2012, exigeant de sortir de l'isolement et son transfert, il commence une grève de plateau et continue avec une grève de la faim une semaine plus tard. Malgré le fait que sa santé soit déjà sérieusement affaiblie par les premiers jours de grève de la faim, le compagnon n'est pas admis à l'hôpital et est au contraire transféré le 21 mai devant les juges, enchaîné et sous la présence spectaculaire des EKAM⁴. Il y clarifie aux magistrats qu'il n'a pas l'intention d'assister au procès aussi longtemps qu'il sera au mitard et par conséquent en grève de la faim. Son coaccusé tient les mêmes positions. Les juges renvoient le procès une semaine plus tard au lundi 28 mai. Le compagnon est par la suite transféré à la prison de Larissa dans l'aile B sans aucune autre surprise et arrête sa grève de la faim.

• **24 JANVIER 2011** - Panagiotis Argyrou, Panagiotis Masouras, Alexandros Mitrousias, Giorgos Karagiannidis et Charis Chatzimichelakis commencent une grève des plateaux pour exiger que ne soient pas contrôlées les cartes d'identité de tous ceux qui viennent au procès de la Conspiration des Cellules de Feu (CCF) et que les procédures soient enregistrées⁵. Le 3 février, ils accentuent leur mouvement en passant à une grève de la faim et le 11 février ils y mettent fin, bien que les revendications ne soient pas satisfaites.

• **6 AVRIL 2012** - Les anarchistes Giorgos Karagiannidis, Alexandros Mitrousias et Kostas Sakkas commencent une grève de la faim pour exiger la levée de leurs nouvelles mises en détention préventive vengeresses (ils sont accusés de participation à 250 attaques à la bombe de la CCF) et la remise en liberté immédiate de leur coaccusée Stella Antoniou pour raison médicale. La grève s'arrête après 23 jours et les 2 exigences sont rejetées. Stella Antoniou est libérée le 5 juin.

4 Forces spéciales de la police grecque, équivalent du GIPN.

5 Le procès de la CCF se tenait au tribunal spécial de Korydallos qui siège dans la prison des femmes. Pour y assister, les flics prennent les cartes d'identité contre un badge à l'entrée.

• **8 AVRIL 2012** - Les membres de la CCF emprisonnés Gerasimos Tsakalos et Panagiotis Argyrou commencent une grève de la faim pour exiger leur transfert à la prison de Korydallos et que s'arrêtent les transferts vengeurs répétés. Lors de ces transferts, des affrontements verbaux et physiques avec les gardiens de la prison de Domokos ont lieu car ils refusent de se soumettre à l'humiliante fouille corporelle. Le même jour, Chritos Tsakalos commence une grève de la faim en solidarité tandis que suivent progressivement les autres membres emprisonnés de la CCF (Ch. Chatzimichelakis, D. Bolano, G. Polydoros le 17 avril).

• **4 MAI 2012** - Olga Oikonomidou, membre de la CCF, est transférée de la prison de Thèbes à celle de Diavata (à cause du passage à tabac d'une balance). Refusant la fouille corporelle, elle est mise au mitard le 4 mai et ce pour 53 jours, filmée 24h/24 par une caméra placée dans sa cellule. Elle en sort le 26 juin quand elle est transférée à la prison de Korydallos à l'occasion d'un procès en attente.

• **5 MARS 2013** - À l'annonce de la mort d'un des leurs, les détenus de la prison de Nauplie se mutinent, refusent de rentrer en cellule et mettent le feu à des matelas.

• **4 AVRIL 2012** - Spyros Dravilas commence une grève de la faim avec pour demande principale que lui soient de nouveau accordées ses permissions, lesquelles avaient été suspendues sur la base d'un dossier de mise en accusation fragile. La grève dure 30 jours et s'arrête sur la victoire du compagnon.

• **22 MARS 2013** - Onze prisonniers longues peines réussissent à s'évader de la prison de Trikala suite à une attaque armée d'une ampleur jamais vue auparavant contre la prison. Ils tirent tout d'abord une fusée d'alarme au-dessus de la prison. S'ensuit une pluie de balles depuis différents endroits contre les postes de garde. D'autres assaillants lancent des grenades contre le mur d'enceinte. Quasiement en même temps, un groupe d'environ 12 longues peines de l'aile C montent sur le toit de l'aile par une fenêtre dont ils avaient coupés les barreaux. Les prisonniers avaient coupés les lits et fait des crochets avec les morceaux de métal, ils avaient aussi fait des cordes avec des draps reliés. Arrivant sur le toit, et tandis que dehors la bataille continue, ils accrochent leurs crochets aux barbelés des murs d'enceinte. Ils grimpent ensuite sur ces derniers, descendent les 6-7 mètres à l'aide d'autres crochets et cordes improvisés et s'évadent de la prison.

• **4 JUIN 2013** - L'anarchiste Kostas Sakkas commence une grève de la faim avec pour demande principale sa remise en liberté après le dépassement de la durée de mise en détention préventive. La grève de la faim se termine le 11 juillet avec

sa libération. Il était détenu depuis plus de 30 mois (comme les membres de la CCF) sans procès et faisant face à la nouvelle tactique « illégale » quant aux 18 mois de détention préventive⁶, chose récente qui concerne les compagnons qui ont revendiqué leur participation à des organisations révolutionnaires ou qui sont poursuivis dans ce cadre-là. C'est un traitement spécial, précurseur des conditions spéciales de détention mises en place contre les anarchistes. La grève de la faim rencontre un fort mouvement de solidarité et le compagnon finit par être libéré sous de sévères conditions.

• **11 NOVEMBRE 2013** - Spyros Stratoulis, connu pour ses positions anti-carcérales, commence une grève de la faim pour exiger l'abandon des accusations contre lui et d'autres de participation à une organisation criminelle du nom de « Locaux de Thessalonique » et que lui soient rendues ses permissions de sortie. Le 21 novembre, Rami Syrianos commence lui aussi une grève de la faim en solidarité tandis que le 25 et le 27 Ergun Moustapha et Michalis Ramadanoglou suivent respectivement. Le 27 novembre, des détenus des prisons de Grevena et de Larissa font la grève des plateaux en solidarité. La grève dure 60 jours et se finit avec l'abandon des charges.

• **13 DÉCEMBRE 2013** - Les anarchistes Fivos Charisis, Argyris Dalios, Giannis Michailidis, Dimitris Politis et Giorgos Karagiannidis sont transférés au mitard et dans des ailes différentes après avoir attaqué le maton-tortionnaire Mylonas. Les compagnons décident suite à cela de commencer une grève de la faim et de la soif pour exiger leur rassemblement. La grève se termine trois jours plus tard sur une victoire. En signe de solidarité, Babis Tsilianidis fait aussi une grève de la faim et de la soif.

• **17 FÉVRIER 2014** - Les détenus de l'hôpital de la prison de Korydallos commencent un mouvement de lutte en refusant les plateaux et les traitements, quelques-uns continuent avec une grève de la faim pour protester contre les conditions misérables d'hospitalisation. Le mouvement dure 43 jours sans que ne soient satisfaites les 27 revendications des détenus.

• **28 MARS 2014** - Le détenu Spyros Lykos atteint de cancer commence une grève des plateaux afin que le procureur en charge le reçoive et que lui soit donné un traitement médicamenteux. Il commence une grève de la faim et de la soif le

6 En Grèce, la loi prévoit une durée de détention préventive de 18 mois maximum, au-delà, l'inculpé doit être relâché. Les magistrats utilisent donc la tactique des dossiers d'accusations multiples afin de multiplier les détentions préventives.

24 avril pour les mêmes raisons. Le 26 et avec la confirmation de la procureur que seront satisfaites ses revendications, il arrête la grève de la faim et continue avec celle des plateaux qu'il arrêtera deux jours plus tard, après que l'AP lui ait promis satisfaction.

• **12 AVRIL 2014** - Les détenus de 12 prisons à travers toute la Grèce font une grève symbolique des plateaux pour protester contre le nouveau projet de loi sur les prisons. Mouvements de protestation et refus de rentrer en cellule dans plusieurs prisons, participation à la grève des plateaux nationale, signature de milliers de détenus et envoi d'un texte de protestation au ministère de la justice, slogans dans la promenade et protestation nocturne en mémoire de Kareli.

SUITE À L'APPEL À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE DU RÉSEAU DE PRISONNIERS EN LUTTE (DAK) D'AVRIL 2015, DE NOUVELLES ACTIONS DE SOLIDARITÉ ONT EU LIEU :



• **3 AVRIL, KAVALLA** : un engin incendiaire crame la devanture de la Piraeus Bank dans une rue centrale de la ville (revendiqué Incendiaires en furie). *[photo ci-contre]*

• **2 AVRIL, ELEFSINA** : les bureaux de Syriza sont attaqués avec des pierres.

• **2 AVRIL, IOÁNINA** : manifestation solidaire. La banderole de tête disait «Jusqu'à la destruction de toutes les prisons/Solidarité avec la lutte des prisonniers en grève de la faim depuis le 2 mars».

• **2 AVRIL, ATHÈNES** : vers midi devant l'université d'Economie (ASOEE), la rue Patission est bloquée par des poubelles enflammées, avec banderoles et tracts.

CONTRE LES PRISONS DE TYPE C

- **2 AVRIL, BRISBANE (AUSTRALIE)** : sabotage de 10 distributeurs de billets des banques National Australia Bank, Commonwealth, Bank of Queensland, Suncorp, Bendigo et Westpac. Deux ont aussi eu leurs vitres brisées, la National Australia bank et une de la Suncorp bank (revendiqué Cellule de vandales anarchistes).
- **2 AVRIL, HÉRAKLION (CRÈTE)** : attaque incendiaire contre le deuxième bureau des impôts, qui détruit son entrée (revendiqué par la FAI/FRI-Cellule d'Heraklion).
- **1ER AVRIL, SANTIAGO (CHILI)** : rassemblement éclair devant l'ambassade grecque dans le quartier de Las Condes et pose d'une banderole solidaire sur son mur.
- **1ER AVRIL, COPENHAGUE (DANEMARK)** : rassemblement devant l'ambassade grecque qui bloque avec une banderole son entrée, dans laquelle son balancés des tracts solidaires.
- **1ER AVRIL, BERLIN (ALLEMAGNE)** : rassemblement solidaire sur la Heinrichplatz (Kreutzberg), où des textes sont lus et distribués.
- **1ER AVRIL, VARSOVIE (POLOGNE)** : peinture et tag contre l'ambassade grecque (revendiqué Deux anarchistes).
- **1ER AVRIL, PATRAS** : occupation du siège des locaux de Syriza par une cinquantaine de compagnons.
- **1ER AVRIL, ATHÈNES** : occupation de la cour du Parlement grec.
- **1ER AVRIL, HELSINKI (FINLANDE)** : sabotage solidaire d'une boutique de l'entreprise de fourrures Turkisateljee Aira Arffman avec serrure bouchée, vitres brisées et fumigène balancés dedans.
- **31 MARS, THESSALONIQUE** : incendie d'un véhicule du Ministère du Développement et d'un autre de la boîte de sécurité Thorax.
- **30 MARS, ZURICH (SUISSE)** : le consulat grec est tagué d'un «Feu aux prisons (A)» en grec et en anglais, son bâtiment se prend des oeufs de peinture.



- **30 MARS, CHANIA (CRÈTE) :** attaque incendiaire du siège local de Syriza. *[photo ci-contre]*
- **29 MARS, ATHÈNES (ZOGRAFOU&DAFNI) :** attaque aux molotovs au petit matin du comico de quartier de Zografou ; idem contre celui de Dafni (3 voitures de patrouille et une banalisée endommagées).
- **29 MARS, SANTIAGO (CHILI) :** sabotage avec de la soudure à froid des portes et cadenas de neuf banques, une guérite de flics et trois institutions (revendiqué Cellule de sabotage Jhonny Cariqueo).
- **28 MARS, ATHÈNES :** un engin incendiaire de basse intensité s'allume dans le quartier de Nea Smyrni devant l'entrée du domicile du docteur collabo des flics Stelios Drimis. Ce dernier, directeur de l'Hôpital Tzaneio qui reçoit des compagnons grévistes de la faim lorsqu'ils sont trop mal au point pour rester en prison, a voulu immédiatement signer le retour de l'un d'eux à l'intérieur sans s'en occuper (attaque revendiquée Cellule d'incendiaires «Réponse nocturne»).
- **28 MARS, BUENOS AIRES (ARGENTINE) :** sabotage de la ligne de train à l'intersection des rues Floresta et Villa Luro avec un engin incendiaire/explosif (revendiqué par Cercle de Feu).
- **25&27 MARS, ATHÈNES :** incendie d'un véhicule de police dans le quartier de Melissia et destruction incendiaire du siège de l'entreprise de sécurité Space Hellas, avenue Mesogeion.
- **26 MARS, BUENOS AIRES (ARGENTINE) :** banderole solidaire («Aucun gouvernement ne pourra briser notre passion pour la liberté. Solidarité avec les prisonniers anarchistes en grève de la faim en Grèce») et tracts distribués. *[photo en page suivante]*
- **25 MARS, KOMOTINI :** rassemblement solidaire, banderole et tracts distribués sur un square central.
- **25 MARS, CHANIA (CRÈTE) :** manifestation d'une petite centaine de personnes dans les principales rues de la ville.



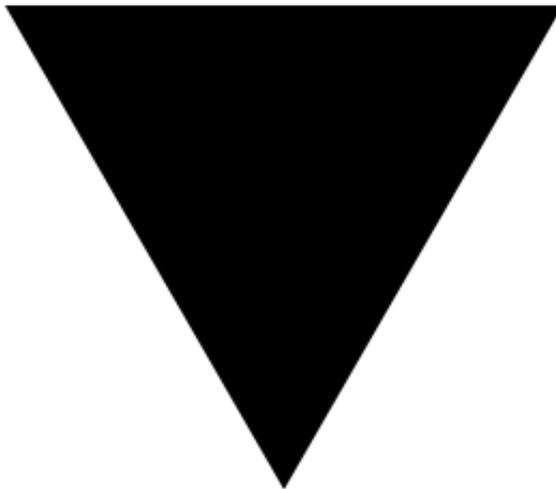
- **24 MARS, PORTO ALEGRE (BRÉSIL)** : l'entrée du tunnel de Conceição est bloqué par une banderole solidaire qui empêche les camions d'y pénétrer, tandis qu'un incendie sur la route dans le tunnel empêche les voitures d'y entrer (revendiqué Des coeurs marginaux).
- **23-29 MARS, ATHÈNES** : occupation pendant six jours de la radio liée à Syriza, «Kokkino 105,5».
- **23 MARS, HERAKLION (CRÈTE)** : attaque explosive contre une des quatre entrées du tribunal local (revendiqué par la FAI/FRI-Noyau d'Heraklion).
- **23 MARS, ATHÈNES** : attaque incendiaire du siège de Syriza dans le quartier de Patissia (revendiqué par Patrouille nihiliste/Incendiaires du quartier).
- **23 MARS, HERAKLION (CRÈTE)** : sabotage de 30 distributeurs de billets.

- **21 MARS, ISTANBUL (TURQUIE)** : manif anarchiste solidaire aux cris de «Destruction des prisons et libération des prisonniers/Insurrection, révolution, anarchie».
- **21 MARS, THESSALONIQUE** : manif solidaire de 150 personnes dans les quartiers de Sykies et Neapoli. Nombreux tags, et écrans de distributeurs de billets obstrués.
- **20/22 MARS, ATHÈNES** : incendie de quatre distributeurs de billets de la Banque Nationale dans les quartiers de Kato Halandri, Marousi et Zografou, de trois autres de l'Alpha Bank dans les quartiers de Pefki, Neo Psihico et Vyronas, d'un autre de la Banque du Pirée dans le quartier de Aghia Paraskevi et d'une camionnette de la chaîne de supermarchés Sklavenitis dans le quartier de Kaisariani.
- **19 MARS, HERAKLION (CRÈTE)** : occupation des chaînes de télé Tv Creta et Kriti TV.
- **17 MARS, ATHÈNES** : manifestation solidaire de 2000 personnes qui se termine autour d'Exarchia en barricades de poubelles enflammées, voitures de luxe incendiées et affrontements avec les flics. *[photo ci-contre]*



CONTRE LES PRISONS DE TYPE C

- **13 MARS, LAMIA** : interruption forcée des programmes de la radio commerciale «NET 101,9» pour y lire un message solidaire.
- **13 MARS, ATHÈNES** : occupation de la faculté de Droit.
- **13 MARS, KOMOTINI** : rassemblement solidaire, banderole, lecture de lettres des prisonniers et tracts distribués sur un square central.
- **10 MARS, BERLIN (ALLEMAGNE)** : incendie d'une voiture de flics sur le parking de la gare de Lichtenberg en mémoire de Lambros Foundas et en solidarité avec les grèves de la faim dans les prisons grecques.
- **8 MARS, ATHÈNES** : occupation de l'immeuble des bureaux centraux de Syriza sur la Koumoundourou.
- **8 MARS, VOLOS** : incendie d'un véhicule de la municipalité.
- **5 MARS & 14 MARS, ATHÈNES** : incendie d'un véhicule de l'entreprise ISS dans le quartier de Dafni et d'une camionnette de Vodafone dans celui de Nea Smyrni (revendiqué par la FAI/FRI-Feu et Rage).





ANNEXE :

POUR EN FINIR AVEC LE PRISONNIER POLITIQUE

Cela fait quelques années que l'on voit réapparaître le terme de « prisonnier politique ». Un terme que l'on croyait disparu depuis plusieurs décennies, du moins dans les sphères antiautoritaires.

Un terme devenu la chasse gardée des diverses sectes marxistes ou maoïstes, d'Amnesty International ou des opposants politiques bourgeois à des régimes autoritaires comme la Russie, la Birmanie ou l'Iran ; ou encore dans le cadre des luttes dites de « libération » nationale, du Pays Basque au Kurdistan en passant par la Palestine ; mais aussi à l'extrême-droite. C'est en partie pourquoi nous nous inquiétons de voir refleurir ce terme ici ou là, dans la bouche de compagnons à travers le monde. Et si nous désirons en finir aujourd'hui et pour toujours avec ce terme, ce n'est pas uniquement parce qu'il va à l'encontre de toutes nos perspectives antipolitiques, contre tous ceux qui veulent nous gérer, nous représenter et nous dominer à travers l'arme de la politique. C'est aussi parce qu'il y a derrière cette résurgence la conséquence malsaine, consciente ou inconsciente, de créer des distinctions entre les prisonniers en ne se basant que sur les « crimes » qu'ils sont accusés d'avoir commis par l'Etat, avec la loupe de son code pénal. Cela crée une hiérarchie selon la vertu supposée des actes incriminés, entre ceux qui méritent le plus d'être libérés ou soutenus, et les autres. Réduisant au néant toute la critique anticarcérale séculaire des anarchistes et antiautoritaires. Ainsi, il s'agit de n'exprimer sa solidarité qu'à des prisonniers incarcérés à cause de leurs idées, au détriment du reste de la population carcérale, complètement oubliée ou juste utilisée pour valider un discours sur son dos.

Mais un prisonnier politique, c'est quoi au juste ? Voyons du côté de la domination : pour le Conseil de l'Europe par exemple, un détenu doit être considéré

CONTRE LES PRISONS DE TYPE C

comme un prisonnier politique si la détention a été imposée en violation de l'une des garanties fondamentales énoncées dans la *Convention européenne des Droits de l'Homme*, en particulier « la liberté de pensée, de conscience et de religion, la liberté d'expression et d'information et la liberté de réunion et d'association ». Mais aussi si la détention a été imposée pour des raisons purement politiques sans rapport avec une infraction quelle qu'elle soit. Mais ce genre de palabres démocratiques concernent-elles des anarchistes ?

Pour être clairs, nous affirmons que la plupart des incarcérations, aujourd'hui comme toujours, sont bien plus liées à des contextes et des raisons politiques qu'à des infractions précises. Car même si dans un procès les accusations sont presque toujours appuyées sur des faits, ce sont bel et bien l'Etat et son système judiciaire qui décident dans quelle mesure réprimer tel ou tel acte spécifique, telle ou telle partie de la population. Car la répression de tous les actes dits « illégaux » est clairement impossible techniquement. Que ce soit en raison du trop grand nombre de lois, des effectifs policiers et autres raisons techniques, ou politiquement, car la tolérance zéro engendrerait des risques de révolte accrus. La répression de l'illégalité (dont l'incarcération est un des moyens) obéit donc à une stratégie et un agenda politique.

N'incarcère-t-on pas pour faire monter ou baisser des chiffres qui serviront aux ambitions électorales de politiciens, pour démontrer un discours ou pour jeter de la poudre aux yeux ? N'incarcère-t-on pas principalement des indésirables que l'on ne souhaite pas voir ailleurs dans la société, des indésirables qui sont la plupart du temps confrontés aux institutions répressives en raison de leur pauvreté et donc de leur incapacité à se défendre avec les outils que la justice prétend leur « garantir », comme des avocats qui ne travaillent que quand on les paye cher ou des garanties de représentation, un luxe pour la plupart des détenus. Tout est fait pour que les prisons soient remplies de pauvres, et elles le sont à n'en pas douter.

Alors si la justice ne peut être qu'une justice de la bourgeoisie contre les pauvres indociles (ou non), une justice de classe, alors quel prisonnier n'est pas un prisonnier politique ? Si la prison a de réelles fonctions politiques et sociales, comme le maintien de l'ordre et la paix sociale, alors quel prisonnier n'est pas un prisonnier politique ? Pour le dire plus simplement, la prison étant un outil politique, alors tous les prisonniers sont des prisonniers politiques. Et dans ce cas là, autant jeter ce terme dans les oubliettes de la politique, justement. Car elle n'est pas chose que nous revendiquons, mais chose que nous voulons détruire jusqu'à sa dernière manifestation.

De plus, on peut questionner également ce terme sur ses aspects « innocentistes ». En effet, il est souvent utilisé pour qualifier le caractère « injuste » d'une incarcé-

ration, comme souvent avec Mumia Abu-Jamal, Georges Ibrahim Abdallah ou les Pussy Riot, pour utiliser des exemples parmi les plus célèbres ou médiatiques aujourd'hui. Cela se manifeste souvent par cette insistance à vouloir démontrer que l'on est « innocent » puisqu'enfermé uniquement pour ses idées : réclamer un statut de prisonnier politique revient à réclamer la liberté d'expression (ou son respect dans les pays où elle est déjà officiellement et théoriquement reconnue). Avec l'effet pervers de justifier par ailleurs l'incarcération pour de « vrais » délits ne relevant pas de cette liberté d'expression. Dans le cas où les prisonniers ont de toute évidence commis les actes dont ils sont accusés et les reconnaissent, les définir comme « prisonniers politiques » revient à vouloir prouver que ces actes n'étaient qu'une réponse à des lois « injustes » ou « illégitimes », comme si certaines autres étaient « justes » et « légitimes » (celles pour lesquelles sont enfermés les autres prisonniers). Finalement, dans les deux cas il s'agit d'affirmer leur innocence en les rendant irresponsables, d'une manière ou d'une autre, ou en essayant de rendre leurs actes légitimes aux yeux de l'ennemi. Une démarche qui ne conviendrait pas, par exemple, pour des braqueurs, et qui de toute façon n'a rien d'anti-carcérale ou de révolutionnaire. Qu'il s'agisse de réclamer la « liberté d'expression » ou de protester contre l'« injustice » d'une loi, ces deux manœuvres ne sont que des demandes à l'Etat visant à le réformer, améliorant ainsi sa domination sur nos vies.

En tant qu'anarchistes, nous ne souhaitons pas entrer dans un débat politique (avec ou sans le pouvoir) pour définir ce qui est moralement juste et vertueux et ce qui ne l'est pas. Profanes, nous laissons cela à leur justice et à leurs églises de toutes sortes. La seule chose qui nous intéresse concernant la prison, c'est sa destruction totale et définitive, sans négociation et sans transition. Et ce n'est que par la lutte et la révolte à l'intérieur comme à l'extérieur que nous y arriverons.

Nous ne disons pas ici que tous les prisonniers méritent notre solidarité inconditionnelle. Car nous ne voyons pas la solidarité comme une dette ou un devoir, mais comme une arme de réciprocité dans la guerre contre l'existant. C'est pourquoi notre solidarité va à tous les prisonniers révoltés qui, sans médiations, luttent contre la condition qui leur est faite, sans distinction particulière. Car si nous ne partageons pas la pensée ou les actes de tous les prisonniers, parfois même nous pouvons les mépriser entièrement, il nous faut être clairs sur une chose : nous nous opposons à l'enfermement sous toutes ses formes, et nous ne le souhaitons pas même à nos pires ennemis. Ainsi, la relation que nous entretenons avec le prisonnier révolté est une relation intéressée, car il s'agit d'une rencontre entre des intérêts qui convergent, ceux de la révolte et/ou de l'insurrection. Il n'est pas question de martyrs ou de grands abnégateurs... Il n'est pas question d'altruisme, il n'est question que de compagnons, et donc de complicité, à ne pas confondre avec la charité. Bien sûr, il est plus facile pour nous de donner notre solidarité à des compagnons

qu'à des inconnus sans histoire commune, car les tenants et les aboutissants nous sont plus facilement et rapidement accessibles et identifiables, mais la solidarité ne doit pas faire preuve de fainéantise, elle doit dépasser les frontières identitaires des petits milieux pour s'élargir à tous les prisonniers de la guerre sociale et viser la liberté de tous, sinon cette solidarité n'a rien de révolutionnaire, elle est seulement un signe de reconnaissance creux entre personnes averties, qui ne vaut pas plus que n'importe quelle autre forme de solidarité communautaire et identitaire.

A partir de là, lorsque nous entendons des révolutionnaires antiautoritaires se déclarer « prisonniers politiques », ou pire encore, en réclamer le statut à l'ennemi, nous déplorons cette façon de se distinguer des autres prisonniers. Quelle volonté derrière sinon de faire valoir l'« illégitimité » de leur incarcération ou de demander à l'ennemi un traitement différencié, des privilèges ou une amnistie ?

Nous comprenons bien l'intérêt qu'il y a à l'intérieur d'être regroupés entre révolutionnaires, le quotidien y est plus fluide et les prisonniers pourraient probablement s'y entendre mieux (mais pourquoi au juste ?). Mais d'un autre côté, est-ce vraiment une bonne idée pour un agitateur révolutionnaire, de se séparer des autres détenus, comme beaucoup le font déjà dehors en s'enfermant dans des modes de vie communautaires, à l'intérieur de centres sociaux et contre-culturels dans des milieux sclérosés de consanguinité ?

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si, comme on peut le voir en Grèce ou en Italie, l'Etat a plutôt tendance à regrouper les prisonniers anarchistes entre eux, séparés des autres détenus. Il s'agit bien d'empêcher leurs idées et leurs pratiques de révolte et de lutte de se répandre parmi la population générale, d'éviter l'infection. Il s'agit d'assurer la paix et l'ordre en séparant ceux qui rassemblés pourraient faire suer encore plus les administrations.

Nous refusons donc cette distinction entre « prisonniers politiques » et « prisonniers de droits communs » car elle devient forcément justification du système carcéral. Parce qu'il n'y a pas de prisonniers politiques, ou alors tous les prisonniers sont politiques, donc aucun.

SOLIDARITÉ AVEC LES PRISONNIER/ES DE LA GUERRE SOCIALE, LIBERTÉ POUR TOUTES ET TOUS.

Des anarchistes antipolitiques et antisociaux pour l'infection.

[Repris de Des Ruines n°1, Revue anarchiste aperiodique, Paris, décembre 2014.]

DÉJÀ PARU :

- *PETITE HISTOIRE DE LA GEORGE JACKSON BRIGADE* - Aviv Etrebilal
- *QUELQUES NOTES AUTOUR DE LA MORT DE CLÉMENT MÉRIC* – Aviv Etrebilal
- *ARCHITECTURE ET ANARCHIE* – Jean-Pierre Garnier
- *CONTRE LA LOGIQUE DE SOUMISSION* – Wolfi Landstreicher
- *ANNEXE À UN DÉBAT AVORTÉ SUR L'ANONYMAT ET L'ATTAQUE*
- *TROUVE TOI UN REVOLVER !* – Efraïn Plaza Olmedo
- *L'ESSENTIALISME ET LE PROBLÈME DES POLITIQUES D'IDENTITÉ* – Lawrence Jarach
- *PAPILLONS, AMOUR LIBRE ET IDÉOLOGIE - LETTRE SUR L'INCONSÉQUENCE* – Aviv Etrebilal
- *QUELLE DEVRAIT ÊTRE L'ATTITUDE DES ANARCHISTES ENVERS LA MACHINE ?* – Marcus Graham
- *AUX VAGABONDS...* – Lucy Parsons
- *AU CENTRE DU VOLCAN* (rééd.) - Dominique Misein
- *AUX ORIGINES DU POUVOIR* – Aviv Etrebilal
- *POUR EN FINIR AVEC LA FÉDÉRATION ANARCHISTE – UNE NÉCROLOGIE*
- *DANS LA MÊLÉE* – Guerre au Paradis
- *CONSIDÉRATIONS SUR LES ASSEMBLÉES*
- *ANGRY BRIGADE – ÉLEMENTS DE LA CRITIQUE ANARCHISTE ARMÉE EN ANGLETERRE*
- *TERREUR ET UNION NATIONALE – CONSIDÉRATIONS SUR «L'AFFAIRE MOHAMED MERAH»*
- *NOW WAR IS DECLARED* – Journal à numéro unique sur les émeutes anglaises d'août 2011
- *LA REPRODUCTION DE LA VIE QUOTIDIENNE* – Fredy Perlman
- *NOTRE INDIVIDUALISME ET AUTRES TEXTES...* - Aviv Etrebilal
- *NOAM CHOMSKY ET SES AMIS... UNE IMPOSTURE AU SEIN DE L'ANARCHISME*
- *FRA CONTADINI* – Errico Malatesta
- *RÉFLEXIONS SUR L'INDIVIDUALISME* – Manuel Devaldès
- *CONTRE L'UNITÉ* – Recueil de textes contre la mythologie unitaire
- *DISSONANCES* – Alfredo M. Bonanno
- *APOLOGIE DE L'ANARCHISTE NIKOS MAZIOTIS*
- *ET NOTRE HAINE RIT...* – Renzo Novatore
- *AUX ERRANTS*
- *JE SUIS L'ENNEMI DE LA PROPRIÉTÉ INDIVIDUELLE* – Clément Duval
- *DE LA POLITIQUE À LA VIE* – Wolfi Landstreicher

Pour commander les livres, télécharger, imprimer ou lire les brochures :

RAVAGEEDITIONS.NOBLOGS.ORG

Si la nouvelle loi sur les prisons de type C est une nouvelle offensive dégueulasse de ce monde carcéral contre l'irréductible esprit de révolte qu'aucune loi ni répression ne pourra jamais étouffer, elle n'est pas plus que cela. Sur le modèle des Quartiers de Haute Sécurité en France ou du régime FIES en Espagne, elle n'est qu'une pierre ajoutée à l'édifice de la lutte des autorités contre les prisonniers de la guerre sociale. Tout particulièrement dans un contexte comme celui de la Grèce, où la lutte armée et la proposition de l'attaque diffuse, permanente et décentralisée, obtiennent l'appui d'un mouvement large et l'approbation tacite de plusieurs parties de la population. Il s'agit aussi pour l'État grec d'une partie de son offensive contre le mouvement révolutionnaire et la révolte diffuse qui l'agite depuis les débuts de leur « crise » et un certain mois de décembre 2008. Ce qui nous intéresse ici n'est donc pas l'énième loi scélérate du pouvoir, mais le souffle de rage qu'elle a provoqué, qu'elle provoque encore et qu'elle provoquera probablement jusqu'à la destruction de son idée même.

RAVAGEEDITIONS.NOBLOGS.ORG

RAVAGE-EDITIONS@RISEUP.NET

FÉVRIER-AVRIL 2015

PRIX LIBRE

